



République du
Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION ET DES
POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES



**SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN 2019 ET
PERSPECTIVES EN 2020**

Rapport disponible sur le site de la DPEE : www.dpee.sn

@DPEE/DPMSJ Juin 2020

RÉSUMÉ	3
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	6
1- CROISSANCE ET COMPETITIVITE.....	9
1.1. ESTIMATION DES RESSOURCES ET EMPLOIS DU PIB EN 2019.....	9
1.1.1. <i>Les ressources du PIB.....</i>	<i>9</i>
1.1.2. <i>Les emplois du PIB.....</i>	<i>14</i>
1.1.3. <i>Inflation et compétitivité</i>	<i>15</i>
1.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN 2020	15
1.2.1. <i>Les ressources du PIB.....</i>	<i>16</i>
1.2.2. <i>Les emplois du PIB</i>	<i>23</i>
1.2.3. <i>Inflation.....</i>	<i>23</i>
2. LES FINANCES PUBLIQUES.....	24
2.1. EXERCICE BUDGETAIRE EN 2019.....	24
2.1.1. <i>Les Recettes budgétaires.....</i>	<i>24</i>
2.1.2. <i>Les Dons.....</i>	<i>25</i>
2.1.3. <i>Les dépenses.....</i>	<i>26</i>
2.1.4. <i>Le Financement.....</i>	<i>26</i>
2.1.5 <i>La Dette publique.....</i>	<i>26</i>
2.2. PERSPECTIVES BUDGETAIRES EN 2020.....	27
2.2.1. <i>Les Recettes budgétaires.....</i>	<i>27</i>
2.2.2. <i>Les Dons.....</i>	<i>29</i>
2.2.3. <i>Les dépenses.....</i>	<i>29</i>
2.2.4. <i>Le Financement.....</i>	<i>30</i>
2.2.5 <i>La dette publique</i>	<i>30</i>
3. LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	31
3.1. ESTIMATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS POUR L'ANNEE 2019	31
3.1.1. <i>Evolution de la balance courante</i>	<i>31</i>
3.1.2. <i>Evolution du compte de capital et du compte financier.....</i>	<i>32</i>
3.2. PREVISIONS DE LA BALANCE DES PAIEMENTS POUR L'ANNEE 2020	32
3.2.1. <i>Evolution de la balance courante</i>	<i>33</i>
3.2.2. <i>Evolution du compte de capital et du compte financier.....</i>	<i>34</i>
4. LA SITUATION MONETAIRE	34
4.1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE EN 2019.....	34
4.1.1. <i>Les avoirs extérieurs nets.....</i>	<i>34</i>
4.1.2. <i>Le crédit intérieur.....</i>	<i>34</i>
4.1.3. <i>La masse monétaire.....</i>	<i>34</i>
4.2. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE EN 2020	35
4.2.1. <i>Les avoirs extérieurs nets.....</i>	<i>35</i>
4.2.2. <i>Le crédit intérieur.....</i>	<i>35</i>
4.2.3. <i>La masse monétaire.....</i>	<i>35</i>
5. LES RISQUES	36

RÉSUMÉ

Dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale du mois de juin 2020, le Fonds monétaire international (Fmi) a estimé la croissance du PIB mondial au titre de l'année 2019 à 2,9% contre 3,6% en 2018. Cette progression reflète la bonne tenue de la croissance aux Etats-unis ainsi que la consolidation de l'activité économique dans les grands pays émergents surtout l'Inde et la Chine. Dans les pays avancés, la croissance économique est ressortie à 1,7% en 2019, soit une décélération de 0,5 point de pourcentage comparativement à 2018. Aux Etats-Unis, la croissance est restée vigoureuse en 2019 en s'établissant à 2,3% contre 2,9% en 2018, à la faveur, notamment, d'une bonne progression des exportations et de l'accumulation des stocks. Dans la zone euro, le taux de croissance est chiffré à 1,2% en 2019, soit un ralentissement qui s'explique, entre autres, par la baisse de la demande extérieure adressée à l'Allemagne. L'activité dans les pays émergents et en développement s'est établie à 3,7% en 2019, en liaison avec l'impact de la hausse des droits de douanes sur le commerce et l'investissement. Par ailleurs, l'Afrique subsaharienne a affiché un taux de croissance de 3,1% en 2019, en relation avec les prix du baril du pétrole qui, quoique volatils, ont contribué à renforcer la croissance des pays exportateurs de pétrole comme l'Angola et le Nigéria.

Au **plan intérieur**, au regard de l'évolution de l'environnement international et de la conjoncture intérieure, l'activité économique est restée vigoureuse en 2019. En effet, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 5,3%, contre 6,4% en 2018. Ce ralentissement est expliqué par les contreperformances de certaines branches d'activité, notamment, l'agriculture, les extractives, la fabrication de produits chimiques, la construction, le commerce et les « activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

Du côté des prix, l'inflation mesurée par le déflateur du PIB, est estimée à 1,7% en 2019 contre -0,5% en 2018 suite au renchérissement des matières premières sur le marché international conjuguée à la vigueur de la demande intérieure. En 2019, l'inflation mesurée par l'indice national des prix à la consommation (INPC), est ressortie à 1,0% comparativement à la même période de 2018.

En 2019, la gestion budgétaire a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PSE ainsi que les engagements souscrits à travers le programme économique et financier appuyé par les partenaires extérieurs. Cette situation a bénéficié du renforcement du recouvrement des recettes mais également de la maîtrise progressive des charges de fonctionnement de l'Administration. Au total, le déficit budgétaire, dons compris, est ressorti à 537,5 milliards, soit 3,9% du PIB en 2019, contre 477,6 milliards (3,7% du PIB) en 2018.

En 2019, les échanges extérieurs se sont traduits par une atténuation du déficit du compte courant, passant de 1230 milliards en 2018 à 1087,5 milliards. Cependant, le solde global de la

balance des paiements est ressorti excédentaire de 146,4 milliards en 2019 en liaison, notamment avec l'excédent enregistré au niveau du compte financier.

S'agissant de la situation monétaire en 2019, elle a été marquée par une progression des avoirs extérieurs nets (+146,5 milliards), une hausse des créances intérieures (+410,8 milliards) et une expansion de la masse monétaire de 8,2% (+432,3 milliards).

En 2020, à l'instar de l'économie mondiale, l'activité économique sénégalaise devrait subir les contrecoups de la pandémie de la Covid-19. Dès le diagnostic du premier cas, les autorités sénégalaises ont pris d'importantes mesures sanitaires et sécuritaires pour renforcer la résilience de l'économie. A ce titre, les frontières ont été fermées, les activités scolaires et universitaires suspendues et un couvre-feu instauré sur l'étendue du territoire national. Cependant, ces mesures d'endigement de la maladie ont perturbé gravement la chaîne de production dans un contexte de forte réduction de la demande interne et externe. En effet, plusieurs secteurs d'activité devraient entrer dans une période de récession si la propagation de la pandémie du Covid-19 se prolongeait jusqu'au deuxième trimestre de 2020 au moins. Ainsi les secteurs tels que le tourisme, le transport, le commerce, la fabrication de produits agroalimentaires, la fabrication de produits chimiques, afficheraient des replis ou de forts ralentissement comparativement à 2019. Toutefois, les autorités sénégalaises ont initié une série de mesures inscrites dans le programme de résilience économique et sociale (PRES) dont la mise en œuvre limiterait les effets néfastes de cette pandémie sur l'activité économique. **En conséquence, le taux de croissance du PIB réel est révisé à la baisse et projeté à 1,1% en 2020, contre une prévision initiale de 6,8%, soit une réduction de 5,7 points de pourcentage.**

S'agissant de l'inflation, mesurée par le déflateur du PIB, elle est projetée à 2,4% en 2020, soit un relèvement de 0,7 point de pourcentage en 2019.

Au titre des finances publiques, la gestion budgétaire de l'année 2020 a été engagée dans un contexte très difficile marqué par la survenue de la pandémie de la Covid-19 qui devrait perturber considérablement la programmation budgétaire initiale de 2020 en terme de mobilisation des ressources et d'exécution des dépenses. En conséquence, le déficit budgétaire devrait se dégrader d'environ 2,9 points de pourcentage, passant de 537,4 milliards en 2019 (3,9% du PIB) à 872,7 milliards en 2020 (6,1% du PIB). Cette détérioration serait imputable aux impacts considérables de la crise sanitaire liée à la propagation de la Covid-19 sur les différents agrégats budgétaires en termes de contraction des recettes intérieures et d'accroissement des charges publiques.

Au titre des échanges avec le reste du monde, le compte courant devrait ressortir, en 2020, en déficit de 1254,0 milliards (8,8% du PIB) contre 1087,5 milliards en 2019 (7,9% du PIB). L'excédent du compte de capital s'améliorerait de 49,2 milliards en s'établissant

à 271,0 milliards en 2020. Le besoin de financement traduisant la somme du solde du compte courant et de celui du compte capital, devrait être presque satisfait par l'excédent du compte financier qui se chiffrerait également à 983,0 milliards. Au total, le solde global de la balance des paiements devrait afficher un déficit de 1 milliard en 2020.

Enfin, s'agissant de la situation monétaire en 2020, elle devrait être marquée par une augmentation des avoirs extérieurs nets de 89 milliards, un accroissement des créances intérieures de 547,4 milliards et une expansion de la masse monétaire de 7,2% (+415 milliards).

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale publié en juin 2020, le Fonds monétaire international (Fmi) a estimé le taux de croissance du PIB mondial à 2,9% en 2019 contre 3,6% en 2018. Cette progression reflète l'accélération de la croissance aux Etats-Unis ainsi que la bonne tenue de l'activité économique dans les grands pays émergents, surtout l'Inde et la Chine.

Dans les pays avancés, la croissance économique est évaluée à 1,7% en 2019 contre 2,2% en 2018, soit une décélération de 0,5 point de pourcentage. Aux Etats-Unis, la croissance est restée vigoureuse en 2019 en s'établissant à 2,3% contre 2,9% en 2018, à la faveur, notamment, du renforcement des exportations et de l'accumulation des stocks. Dans la zone euro, le taux de croissance est estimé à 1,2% en 2019, soit un ralentissement qui s'explique, notamment par la baisse de la demande extérieure adressée à l'Allemagne.

L'activité dans les pays émergents et en développement, est estimée à 3,7% en 2019, en liaison avec l'impact de la hausse des droits de douanes sur le commerce et l'investissement. En effet, la Chine a affiché une croissance de 6,1% en 2019, malgré les effets néfastes de l'escalade des droits de douanes et de l'affaiblissement de la demande extérieure. En 2019, en Inde, l'évolution de l'activité économique, est chiffrée à 4,2% en liaison avec la dégradation de la demande intérieure. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance est évalué à 3,1% en 2019 en relation avec les prix du baril du pétrole qui, quoique volatils, ont contribué à renforcer l'activité économique des pays exportateurs de pétrole notamment l'Angola et le Nigéria.

Les perspectives pour l'année 2020 s'annoncent sombres avec l'apparition du Coronavirus. En effet, la pandémie de la Covid-19 reste la plus grande crise majeure que l'économie mondiale ait connue depuis celle des années 1930. Les premiers cas sont apparus sous forme d'épidémie en novembre 2019 à Wuhan dans la province du Hubei en Chine. La position stratégique de la Chine dans la chaîne d'approvisionnement des marchés du monde, des transports et des matières premières et à la faveur de la mondialisation des économies, a fait que l'épidémie du Coronavirus s'est très vite propagée dans le monde entraînant ainsi plusieurs pertes en vies humaines. Face à une telle situation sans précédent, les pays ont pris des mesures drastiques pour limiter les effets négatifs sur le vécu quotidien des populations mais également sur l'économie. Cette crise sanitaire aurait de graves répercussions sur l'activité économique mondiale. Ainsi, le FMI dans sa publication de juin 2020 table sur une forte contraction de l'économie mondiale de 4,9% (contre une contraction de 3% dans leur publication d'avril 2020), soit un recul beaucoup plus prononcé que lors de la crise financière de 2008-2009.

Les perspectives de croissance dans les pays avancés ressortiraient à -8,0% en 2020 contre 1,7% en 2019. Ces derniers, notamment, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie et la

France restent les plus touchés par cette pandémie. En effet, la fermeture des frontières, conjuguée aux mesures de confinement des populations et de fermeture des frontières notamment aériennes, ont affecté négativement l'activité de ces pays. A ce titre, les Etats-Unis enregistreraient une croissance négative (-8,0%). Au Japon, le PIB est également attendu en baisse de 5,8%. Dans la zone Euro, la croissance est attendu à -10.2%, expliquée par la contraction de l'activité économique dans les pays les plus touchés, notamment, l'Italie (-12,8%), l'Espagne (-12,8%), la France (-12,5%) et l'Allemagne (-7,8%).

Les pays émergents et en développement restent très vulnérables face à la pandémie de la Covid-19. En effet, la baisse de la demande extérieure, l'ampleur des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les répercussions du resserrement spectaculaire des conditions financières mondiales, les mutations des schémas habituels de dépenses, les changements de comportement (la population évite les centres commerciaux, les transports publics, etc.), les effets sur la confiance et la volatilité des cours des produits de base devraient fortement toucher l'activité économique de ces pays. En conséquence, la croissance est attendue à -1,0% dans les pays émergents et en développement en relation avec la récession projetée dans les pays émergents et en développement d'Europe (-5,8%), d'Amérique latine (-9,4%) et du Moyen orient et d'Asie centrale (-4,7%). Dans les pays émergents et en développement d'Asie, la Chine afficherait une légère croissance (+1,0%) tandis que l'Inde serait en récession (-4,5%), ce qui porterait la croissance globale de la sous-région à -0,8%. En Afrique subsaharienne, la rapide propagation de la pandémie et si elle n'est pas maîtrisée devrait fragiliser davantage les systèmes de santé et freiner les récents progrès en matière de développement économique et social. Ainsi, la croissance de l'Afrique au sud du Sahara est attendue en baisse de -3,2%, en rapport surtout avec les récessions prévues au Nigéria (-5,4%) et en Afrique du sud (-8,0%).

S'agissant du commerce international, il est marqué en 2019 par des tensions entre les Etats-Unis et la Chine, qui pèsent, entre autres, sur l'investissement. Cette situation augure de perspectives moroses selon des chefs d'entreprises. Globalement, le volume du commerce mondial s'est établi à 0,9% en 2019, soit un recul de 2,9 points de pourcentage en raison de la décélération des rythmes des importations et des exportations dans les échanges des pays émergents et en développement ; lesquelles se sont respectivement ressortis à -0,8% et 0,8% en 2019, contre 5,1% et 4,1% en 2018, respectivement. Les perspectives du commerce international en 2020 demeurent très incertaines avec une baisse significative du volume du commerce international en 2020 (-11,0% contre 0,9% en 2019), en liaison, principalement, avec les économies des pays avancés et des pays émergents et en développement.

En ce qui concerne les matières premières, les cours des matières premières hors combustibles sont ressortis en hausse de 0,8% en 2019 contre un accroissement de 1,3% en 2018.

Le cours du baril de pétrole (WTI), pour sa part, a affiché une baisse de 10,2% pour se situer à 61,4 dollars en 2019. Avec la propagation de la pandémie de la Covid-19 et la baisse de la demande mondiale, les cours des matières premières devraient être fortement touchés en 2020. Déjà sur le premier trimestre de l'année 2020, les prix des métaux et du gaz naturel ont chuté respectivement de 15,0% et de 38,0%. Pour ce qui est du pétrole brut (Brent), les cours se sont repliés en moyenne en glissement annuel de 33,0% sur la période Janvier-avril 2020 pour s'établir à environ de 43,7 \$. Par ailleurs, malgré les accords signés par les pays exportateurs de pétrole membres de l'OPEP et ceux non membres de cette organisation, l'apparition de la pandémie de la Covid-19 devrait affecter négativement la demande. A ce titre, les cours du pétrole (WTI) devraient poursuivre leur tendance baissière (-41,1%) en 2020 pour s'établir à 36,18 \$ et 37,54 \$ en 2021.

Au plan international, le niveau général des prix en 2019 est ressorti en hausse en dépit du repli des cours des principales matières premières. Globalement, les prix à la consommation ont affiché une hausse de 1,4% en 2019 contre 2,0% un an auparavant dans les pays avancés. De même, dans les économies émergentes et en développement, l'inflation s'est établie à 5,0% en 2019, contre 4,8% en 2018. En 2020, le niveau général des prix devrait continuer la baisse enclenchée depuis 2018 pour se situer à 0,3% et 4,4% respectivement dans les pays avancés et dans les économies émergentes et en développement.

Quant au marché financier international, il a été marqué en 2019 par l'assouplissement des politiques monétaires des banques centrales des principaux pays développés (Réserve fédérale, Banque centrale européenne et Banque du Japon). En effet, au cours de l'année 2019, la Fed a réduit de 75 points de base ses taux directeurs qui se trouvent, ainsi, entre 1,5% et 1,75%. Plus optimiste lors de sa réunion de décembre, la Banque centrale américaine a terminé l'exercice 2019 en laissant les taux inchangés. De son côté, la BCE a pris des mesures de politiques monétaires pour faciliter les conditions de financement de différents secteurs d'une économie au ralenti. Ainsi, l'Institution européenne a baissé son taux d'intérêt de dépôt de 10 point de base, à -0,5% et réactivé son programme de rachats nets d'actifs à hauteur de 20 milliards d'euros par mois. Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et de prêt marginal sont, pour leurs parts, respectivement maintenus, à 0% et 0,25%. Toutefois, prenant en compte la réduction de l'incertitude relative au commerce international, suite à la signature de l'accord de première phase et aux récentes données indiquant une amélioration de l'inflation sous-jacente, la BCE a opté, lors de sa réunion de janvier 2020, pour le statu quo monétaire. Pour sa part, la Banque du Japon a poursuivi sa politique monétaire ultra accommodante, laissant son principal taux directeur à -0,1% depuis février 2016. En perspectives pour 2020, les conditions financières devraient se durcir en raison de la pandémie de la Covid-19 créant de fait une détérioration des marchés financiers.

1- CROISSANCE ET COMPETITIVITE

1.1. ESTIMATION DES RESSOURCES ET EMPLOIS DU PIB EN 2019

1.1.1. Les ressources du PIB

L'exécution de la deuxième phase du PSE (PAP II 2019-2023), s'est illustrée par la consolidation de la mise en œuvre des projets ainsi que celle des réformes. A la faveur d'un environnement international favorable doublée d'une conjoncture intérieure stable, l'activité économique s'est confortée au titre de l'année 2019, avec toutefois un ralentissement par rapport à 2018.

Globalement, le taux de croissance du PIB est estimé à 5,3% en 2019 contre 6,4% en 2018. Ce dynamisme est expliqué pour l'essentiel par l'évolution au niveau de certaines branches d'activité, la pêche, la fabrication de produits agro-alimentaires, la construction, le commerce, le transport, les services financiers d'assurance et les « activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

L'activité dans le **secteur primaire**, durant l'exercice 2019, a enregistré un ralentissement imputable principalement au sous-secteur agricole. Toutefois, la pêche et l'élevage sont restés dynamiques. Ainsi, l'activité du secteur primaire a progressé de 2,9% en 2019 contre 7,9% en 2018, soit une baisse de 5,0 points de pourcentage.

En effet, l'activité agricole n'a pas été performante en 2019 en liaison avec le démarrage tardif de la mise en œuvre du PRACAS II et d'une pluviométrie déficitaire. Dans la phase I du PRACAS (2014-2018), des niveaux de productions records ont été relevés, notamment, ceux portant sur les productions de l'arachide, du riz et des produits horticoles. Par ailleurs, l'activité agricole de la campagne 2019/2020 a été marquée par l'installation tardive des pluies sur une bonne partie du territoire entraînant ainsi un déficit pluviométrique sur plusieurs localités du territoire national. La campagne s'est soldée, en conséquence par un repli de la production des principales spéculations, notamment, le riz paddy, le mil-sorgho et l'arachide. En revanche, la production horticole a affiché une hausse dans un contexte de déficit pluviométrique. Ainsi, les résultats provisoires de la campagne agricole 2019/2020 ont fait ressortir une baisse de 4,2% de la production céréalière qui s'est établie à 2 768 406 tonnes contre 2 889 023 tonnes la campagne précédente. Cette contreperformance, intrinsèquement liée à l'insuffisance et la mauvaise répartition de la pluviométrie, se reflète à travers les contractions respectives des productions de riz (-4,2%), du mil (-10,1%) et du sorgho (-8,6%).

Pour ce qui est de la riziculture, la production est estimée à 1 155 337 tonnes pour la campagne 2019/2020 contre 1 206 587 tonnes pour la campagne précédente. En effet, l'accroissement des rendements rizicoles de 6,2%, entre les deux campagnes, n'a que

partiellement compensé la baisse de 6,5% des superficies cultivées. Cette situation est principalement imputable à la composante pluviale qui a été particulièrement touchée par le démarrage tardif de l'hivernage. Par contre, la production irriguée (principalement dans la vallée du fleuve Sénégal et au niveau de l'Anambé) s'est légèrement accrue de 0,1% en 2019. Cette évolution de la riziculture irriguée reflète l'amélioration des rendements, à la faveur d'une mise à disposition, en quantité suffisante, d'intrants et de matériels agricoles et de l'octroi de financements importants aux petits producteurs par les grands riziers.

Concernant les productions de mil et de sorgho, elles ont respectivement reculé de 10,1% et 8,6% entre les deux dernières campagnes, suite aux diminutions respectives des superficies emblavées (-5,3% et -3,6%) et des rendements (-5% et -5,2%). La production de maïs chiffrée à 530 705 tonnes pour la campagne 2019/2020, a à l'inverse augmenté de 9,3% par rapport à la campagne précédente, du fait d'un accroissement des superficies cultivées (+2,8%) combiné à une amélioration du rendement (+6,3%). La culture de fonio s'est, également, bien orientée (+31,4%) avec une production de 5151 tonnes, expliquée par la forte augmentation (+22,5%) des surfaces cultivées.

Par ailleurs, pour la campagne 2019/2020, le niébé (+20,5% ; 184 137 tonnes) et le sésame (+31% ; 24 304 tonnes) ont enregistré de fortes progressions de leurs productions comparativement à celle précédente. Ces performances sont atteintes grâce à la mise en place d'un programme d'adaptation en réponse aux retards pluviométriques notés dans certaines zones, notamment les régions de Dakar, Fatick et Louga.

Pour sa part, la culture de manioc, également concernée par le programme d'adaptation, a réalisé une production de 1 020 092 tonnes, en baisse de 0,3% par rapport à la campagne 2018/2019. En effet, la baisse des rendements dans la région de Thiès (plus de la moitié de la récolte) a plus que contrebalancé les bonnes performances des régions de Diourbel, Fatick et Kaolack.

Quant à la production d'arachide, elle s'est établie à 1 421 288 tonnes en 2019/2020, fléchissant de 5,4% par rapport à 2018/2019. Les superficies cultivées se sont, notamment, repliées de 2,1%, pour un rendement à l'hectare de 1,279 tonne. Les régions les plus marquées par la baisse de production sont Diourbel, Kaffrine, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

S'agissant du sous-secteur de l'élevage et de la chasse, l'activité est évaluée à 7,3% en 2019, soit une progression de 4,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. L'activité a bénéficié du renforcement de l'abattage contrôlé et du développement de l'aviculture. La production de lait, pour sa part, a tiré profit de la baisse sur la fiscalité intérieure des produits laitiers mais également du programme national d'insémination artificielle et à l'importation

d'animaux de race pure, face à une forte progression de la demande. En outre, la progression de la demande locale a expliqué la bonne orientation de la production d'œufs et de volaille.

Pour ce qui concerne la pêche, le maintien de l'agrément à l'exportation des produits de la pêche, lequel constitue un poste principal de rentrée de devises, a renforcé le sous-secteur. En termes de production, une progression des débarquements a été enregistrée en 2019 en liaison avec la bonne tenue de la pêche artisanale. Celle-ci s'est renforcée dans la région de Dakar avec la multiplication des sorties en mer mais aussi dans la zone de Saint-Louis avec la mise en vigueur des accords de pêche avec la Mauritanie. Ces accords ont été renforcés avec l'élargissement aux autres pays de la sous-région, notamment la Guinée Bissau, en plus de l'adoption du code de la pêche continentale pour renforcer la réglementation. Par ailleurs, la contribution de l'aquaculture s'est renforcée avec l'accroissement du nombre de fermes piscicoles dans plusieurs zones du pays, notamment, à Louga et Kolda, pour répondre à la demande intérieure, dans un contexte de rareté de la ressource halieutique, liée en grande partie à la surexploitation. Globalement, l'activité du sous-secteur de la pêche est ressortie en hausse de 12,0% en 2019 contre 11,1% en 2018.

Le **secteur secondaire** s'est conforté de 5,8% en 2019, soit un ralentissement de 1,7 point de croissance par rapport à l'année précédente, pour une part de 24,4% à la formation du PIB. Cette progression des activités du secteur est essentiellement liée à la vigueur de la fabrication des produits agro-alimentaires, des bâtiments et travaux publics (BTP) et de la production d'énergie. Les autres branches du secteur secondaire se sont moins bien comportées au titre de l'année 2019.

Plus spécifiquement, le dynamisme des activités de fabrication de produits agro-alimentaires, qui ont augmenté à 13,6% en 2019 contre 9,1% en 2018, est davantage porté par la reprise des activités de l'industrie de l'huilerie. Cette dernière a enregistré une progression de plus de 30% après les contreperformances de 2016 et 2017 dues, entre autres, à des difficultés d'approvisionnement en graines d'arachide, dans un contexte de forte exportation de la matière première en rapport la demande chinoise. Cette performance est favorisée par la signature, le 13 mars 2018, d'une convention entre les acteurs de la filière et l'Etat. Le protocole d'accord vise à faciliter la commercialisation de l'huile raffinée d'arachide, sur le marché local. Il stipule la vente de toute la production d'huile brute d'arachide aux industriels qui sont chargés du raffinage et de la cession du produit fini aux distributeurs. A fin décembre 2019, 10 095 tonnes d'huiles raffinées d'arachides ont été vendues contre seulement 1 118 tonnes un an plus tôt. La transformation du riz décortiqué et l'industrie des meuniers se sont également bien comportées en 2019, en phase avec la production du riz paddy et la production de la farine de blé. Aussi, les activités d'abattage, de transformation et de conservation de la viande ainsi que du poisson ont-elles, pour leur part, suivi les bonnes performances des branches d'élevage et de la pêche en 2019. Elles ont enregistré respectivement des croissances de 7,2% et de 6,7% cette année. Par contre, la fabrication de «

sucré, chocolaterie et confiserie » ainsi que la production de tabac ont atténué la tendance haussière de la fabrication de produits agro-alimentaires, en enregistrant respectivement des replis de leur activité de 7,0% et de 11,3% en 2019.

Dans le sous-secteur de la construction, la vigueur des investissements publics se poursuit avec, notamment, la finalisation du prolongement de la VDN II, la finalisation des travaux relatifs au TER. A cela, s'ajoutent le démarrage de l'autoroute la Grande Côtière sur l'axe Dakar-Saint Louis et la poursuite d'importants programmes d'habitat incluant des logements sociaux financés par le secteur privé au niveau de la nouvelle ville de Diamniadio et du Lac Rose. Ainsi, l'activité de construction s'est améliorée de 6,9% en 2019 contre 11,5% l'année précédente. Cette évolution de la construction n'est pas en phase avec celle des matériaux de construction qui a affiché un léger repli de 0,1% en liaison singulièrement avec la production de ciment. Ainsi, la contreperformance relevée au niveau des matériaux de construction traduit, essentiellement, le repli de la demande extérieure (baisse de 17,1% des exportations), notamment celle en destination du Mali (-13,2%). Dans ce pays partenaire, un renforcement des cimenteries locales et une forte concurrence du produit en provenance du Maroc, de la Côte d'Ivoire et de l'Inde, plus compétitif en termes de prix, sont notés. Par ailleurs, le système de pont-bascule a entraîné une diminution (de 60 à 40 tonnes) du tonnage des camions gros porteurs maliens et, également, constitué un frein aux exportations. Concernant les ventes locales, malgré l'augmentation du prix de vente du ciment (+2,7% en moyenne sur l'année), une progression de 6,8% est enregistrée en 2019.

S'agissant du sous-secteur de l'énergie, l'activité est ressortie en hausse, tirée par les branches « électricité et gaz » et « eau et assainissement ». En effet, le sous-secteur de l'électricité est dans une perspective d'optimisation des sources de production d'énergie et d'amélioration de la qualité du service avec la mise en marche de nouvelles centrales depuis 2018. Par ailleurs, la SENELEC ambitionne également d'importer de l'énergie hydroélectrique, à travers son programme mix-énergique (environ 48MW) pour renforcer la disponibilité de l'énergie et répondre à la demande. Au titre de l'année 2019, la branche « électricité et gaz » s'est ainsi renforcée de 8,8% contre 6,0% en 2018. La bonne orientation de cette dernière est singulièrement expliquée par sa composante basse tension (+8,9%), à la faveur de l'accroissement de la clientèle Woyofal (+33,3% entre 2018 et 2019). Pour ce qui est de la branche « Eau, assainissement et traitement des eaux », elle s'est confortée de 3,5% contre 3,3% l'année précédente à la faveur, notamment, du programme d'amélioration du cadre de vie et du renforcement des investissements de l'Etat pour augmenter le débit de la production d'eau et renforcer l'alimentation de la ville de Dakar à travers le projet des forages de Tassette. En outre, l'appui considérable de l'OFOR dans le monde rural, en termes de mise en service et de réhabilitation de forages, a contribué aussi à relever la production d'eau.

Dans la fabrication de produits chimiques de base, l'activité a ralenti, atteignant une croissance de 3,8% contre 17,2% en 2018. Cette croissance est tirée par les productions d'acide phosphorique (+2,0%) et d'engrais (+9,9%). Par ailleurs, il est nécessaire de souligner que ce ralentissement est en partie lié aux travaux d'installation et de mises en service du TER qui a impacté le transport lié à l'acheminement de la production vers le port autonome de Dakar. Ainsi, la production de la branche a été réorientée pour satisfaire principalement la consommation locale en termes de mise à disposition de fertilisants pour le sous-secteur agricole.

S'agissant des activités extractives, le ralentissement enregistré dans les industries chimiques susmentionnées et la baisse de la demande mondiale d'or ont impacté l'activité globale dudit secteur. Ainsi, l'activité des industries extractives a enregistré une croissance de 4,2% contre 18,7% en 2018. L'amélioration de la production des extractives est tirée par le sel, le phosphate et le zircon, en plus du bon comportement de l'extraction des pierres et sables. L'extraction d'or, pour sa part, s'est contractée de 1,6% en raison de la faible teneur en minerai dans les exploitations.

Pour ce qui est de l'activité de raffinage, elle s'est repliée de 8,3% en 2019, suite à la baisse des importations de pétrole brute (-31,8%) malgré la baisse des cours mondiaux de Brent de 9,9%. Cette contraction serait consécutive aux difficultés financières que connaît la SAR, en sus de la vétusté des installations pour assurer le stockage.

En 2019, la croissance de l'activité du **secteur tertiaire** est restée stable. Elle est ressortie à 5,0% par rapport à 2018. Ce dynamisme du secteur est expliqué par la bonne tenue des activités de commerce, de transports, financières et immobilières, en sus, de la reprise timide des activités de télécommunications et la bonification des services d'hébergement et de restauration.

En liaison avec la hausse de la demande, les activités commerciales se sont confortées de 6,0% en 2019, soit une baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2018, imputable en partie au ralentissement des activités de production agricole.

Les services financiers et d'assurance sont restés dynamiques parallèlement à la performance de l'activité économique interne. Le sous-secteur a progressé de 8,2% en 2019 contre 8,7% en 2018, sous l'effet de la bonne orientation du crédit bancaire. Cette embellie traduit la relance du crédit en faveur du secteur privé, après la frilosité qui a fait suite à l'adoption des règles prudentielles de Bâle II et Bâle III et d'un nouveau plan comptable bancaire (PCB).

Le sous-secteur du transport a connu une vigoureuse croissance en 2019. La bonne dynamique du transport routier et la bonne orientation des activités portuaires ont fortement renforcé l'activité du sous-secteur. Le transport aérien a également profité de l'envol des activités de la compagnie aérienne Air Sénégal SA qui, en 2019, a commencé à élargir sa desserte. Par contre, le transport ferroviaire s'est replié en rapport avec les désagréments causés par les travaux

du Train express régional (TER). Au total, la croissance du sous-secteur du transport s'est établie à 6,7% en 2019, soit une hausse de 3,2 points de pourcentage par rapport à 2018.

La timide reprise des services d'information et de communication s'est soldée par une croissance de 0,9% en 2019 contre une contraction de 0,8% en 2018. L'activité des services des télécommunications s'est légèrement relevée pour s'établir à 0,5% en 2019 malgré l'ouverture du marché à deux nouveaux fournisseurs d'accès à internet (FAI). En effet, l'activité des télécommunications a été marquée par la baisse du volume des communications émises de 4,7% en 2019. Toutefois, le parc de la téléphonie mobile a enregistré une progression de 6,2% en 2019 avec 17 589 666 lignes au 31 décembre 2019. Le parc du marché de l'internet est également ressorti à 11 355 693 lignes en 2019, soit une hausse de 7,9% par rapport à 2018.

Les activités immobilières ont maintenu un rythme de développement soutenu avec une croissance de 5,2% en 2019, soit une bonification de 0,8 point de croissance par rapport à 2018, en liaison avec l'orientation de la demande en logement et l'aménagement de nouvelles zones à usage d'habitation à la périphérie de Dakar ainsi que les projets de logements sociaux.

Relativement aux services d'hébergement et de restauration, l'activité est en hausse de 3,7% en 2019 contre une estimation de 0,3% en 2018, soit une amélioration qui, en particulier, reflète la poursuite de la relance de l'activité touristique, à la faveur des mesures d'accompagnement initiées par l'Etat pour lever les difficultés structurelles. L'activité devrait également bénéficier du renforcement du tourisme d'affaires qui profite du regain du transport aéroportuaire avec le démarrage des activités d'Air Sénégal SA.

Le secteur tertiaire a bénéficié également de la bonne tenue du sous-secteur des « services spécialisés, scientifiques et techniques » qui se s'est hissé à 6,0% en 2019 contre 5,6% un an plus tôt.

Pour ce qui est des taxes sur les biens et services, elles ont affiché une hausse 7,9% en 2019 contre 6,9% en 2018.

1.1.2. Les emplois du PIB

Concernant **la demande** en 2019, la consommation finale s'est maintenue en hausse de 5,5%, représentant ainsi 82,4% du PIB contre 82,9% en 2018. En conséquence, le taux d'épargne intérieure s'est réduit de 0,5 point de pourcentage pour passer de 17,1% en 2018 à 17,6% en 2019.

L'investissement mesuré par la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a décéléré durant l'exercice 2019, affichant à cet effet, une croissance de 5,1% contre 8,4%, portée principalement par l'investissement privé. Ainsi, dans un contexte de poursuite des investissements structurants, la FBCF publique a progressé de 3,0% contre une contraction de 3,1 % en 2018. Par ailleurs, l'investissement privé a profité de la préférence accrue pour le privé national dans le PAP II du

PSE. Au total, le taux d'investissement, mesuré par la FBCF, est estimé à 26,0%, soit au même niveau qu'en 2018.

Globalement, la demande intérieure s'est consolidée, en termes réels, de 5,4% en 2019 contre 5,3% en 2018. S'agissant de la demande extérieure, les importations et les exportations de biens et services sont estimées respectivement en hausse de 2,7% et 6,2% en 2019.

1.1.3. Inflation et compétitivité

Au titre des prix, l'inflation, mesurée par le déflateur du PIB s'est maintenue à 1,7% en 2019, dans un contexte de baisse du cours du baril de pétrole et des principales matières premières. S'agissant de l'inflation, mesurée par l'indice harmonisé national des prix à la consommation (INPC), elle est ressortie à 1,0% en variation annuelle, sous l'effet du renchérissement des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,0%), des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+10,4%), du « transport » (+1,0%), de l'« enseignement » (+1,9%) et des « restaurants et hôtels » (+1,2%).

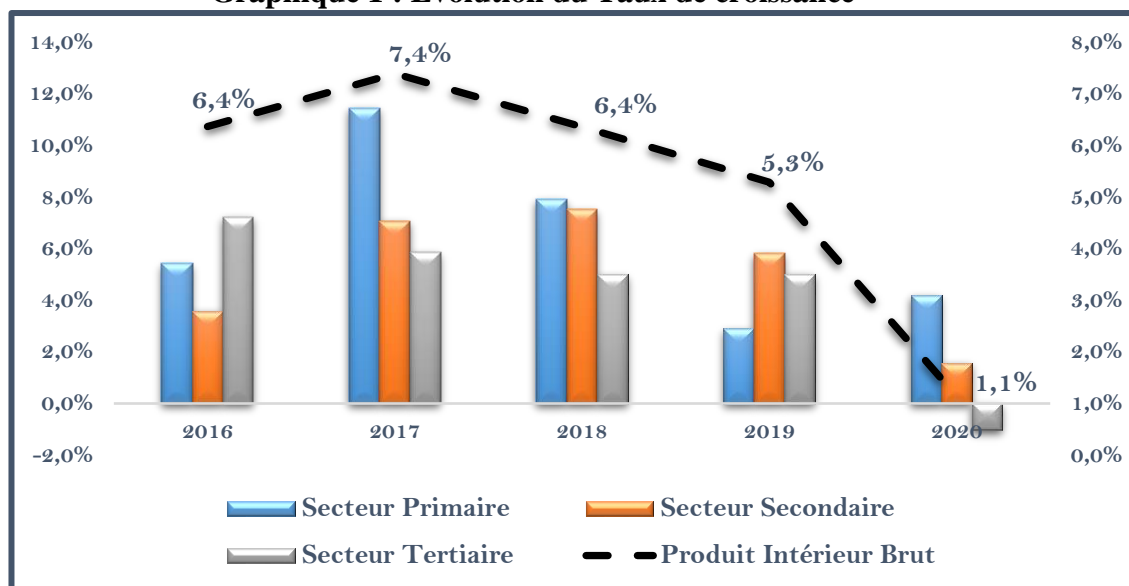
Au titre de la compétitivité-prix, l'économie sénégalaise a enregistré des gains de compétitivité estimés à 4,1% en 2019 comparativement à 2018, du fait de la dépréciation du franc CFA par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux (-1,7%) et d'un différentiel d'inflation favorable (-2,4%).

1.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN 2020

La crise de la pandémie de la Covid-19 est apparue en octobre 2019 dans la province du Wuhan en Chine. La position stratégique de la Chine dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, les voyages et les marchés des matières premières, a favorisé la propagation de la maladie plongeant l'économie mondiale dans une récession sans précédent depuis la crise des années 1930. La position géographique de ce pays a davantage favorisé la propagation de la pandémie de la Covid-19 et l'économie nationale devrait particulièrement subir les contrecoups de cette crise sanitaire. Cependant, dès l'apparition du premier cas, les autorités sénégalaises ont pris des mesures de politiques économique et sanitaire. En effet, les frontières aériennes, maritimes et terrestres ont été fermées. En outre, les enseignements scolaires et universitaires ont été suspendus et un couvre-feu a été instauré sur l'ensemble du territoire national. Ces mesures ont affecté directement et négativement beaucoup de secteurs d'activités, notamment, le transport, le tourisme, l'éducation et le commerce. Par ailleurs, faudrait-il le souligner, les effets pervers devraient également se sentir de façon indirecte sur d'autres branches d'activités telles que la construction, l'élevage, la pêche et la fabrication de produits agro-alimentaires. Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 1,1% en 2020, contre une prévision initiale de 6,8%. Comparativement à 2019, un repli de 4,2 points de pourcentage devrait être relevé. Les mesures

inscrites dans le programme de résilience économique et sociale (PRES) visent à atténuer les impacts négatifs de la crise sanitaire. Dans un scénario sans ces mesures de soutien, l'économie devrait enregistrer une récession en 2020, à cause de l'impact négatif de la Covid-19.

Graphique 1 : Evolution du Taux de croissance



Source : DPEE

1.2.1. Les ressources du PIB

Dans le **secteur primaire**, l'activité se relèverait légèrement comparativement à 2019 pour atteindre 4,2% en 2020, imputable principalement à la bonne tenue des sous-secteur de la pêche et de l'élevage malgré le repli de la demande extérieure en produits halieutiques en liaison la pandémie de la Covid-19. Ainsi, dans le secteur primaire la croissance du PIB réel en 2020 est projetée à 0,6%, largement en deçà des réalisations de 2017 et 2018.

En effet, pour ce qui est du sous-secteur agricole et des activités connexes, les acquis devraient se consolider avec le renforcement de la production des principales spéculations (riz, oignon, pomme de terre, arachide, mil-sorgho et produits horticoles), consécutif aux fortes baisses enregistrées en 2019. Dans ce contexte particulier de la propagation du coronavirus, l'accent serait également mis sur le maintien des actions au profit du sous-secteur en termes de mise à disposition d'intrants de qualité et à bonne date ainsi que la facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles pour rehausser la productivité agricole. L'effectivité des réalisations des PRODAC¹, conforterait parallèlement la production horticole. Aussi, le renforcement de la maîtrise de l'eau à travers, entre autres, les aménagements hydro-agricoles dans le Delta du fleuve Sénégal et la vallée de l'Anambé, constitueraient-ils un atout conséquent dans la réalisation des

¹ Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC)

objectifs de production de riz et des produits horticoles. Au total, la croissance de l'agriculture et des activités annexes est projetée à 2,6% en 2020 contre 0,2% en 2019.

L'activité d'élevage, pour sa part, enregistrerait une décélération au cours de l'exercice 2020 pour s'établir à 4,4% contre 7,3% un an auparavant. Le sous-secteur devrait être affecté par la pandémie en raison de la mesure de fermeture des frontières terrestres entre le Sénégal et certains pays limitrophes (Mauritanie, Mali, etc.) pourvoyeurs de cheptels mais également la forte baisse de la demande locale en produits d'abattage et de volaille en liaison avec la fermeture des hôtels et des restaurants. Dans la même veine, la faiblesse des ressources pastorales, due en partie à une mauvaise disposition spatio-temporelle de la pluviométrie de la campagne précédente affecterait les pâturages et in fine les poids des carcasses. Toutefois, l'Etat poursuivrait les efforts consentis pour ce qui concerne l'amélioration de la santé animale à travers la protection zoo sanitaire, avec un accent particulier sur le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR) pour laquelle le Sénégal, à l'instar des autres pays du monde, s'est engagé pour 2025. En outre, l'activité d'élevage s'appuierait sur le pastoralisme, à travers, singulièrement, l'amélioration de la disponibilité des ressources pastorales (eau, pâturages), le renforcement des réalisations en termes d'infrastructures et d'équipements pastoraux et l'adoption du code pastoral afin de mieux maîtriser la production animale. En revanche, avec la propagation de la Covid-19, l'activité d'élevage serait également touchée à travers la filière avicole et la production de lait. En effet, l'aviculture a été aussi touchée de pleins fouets par les effets de la pandémie de Covid-19 notamment avec la fermeture des hôtels, restaurants et la suspension des cérémonies religieuses qui engendrent des difficultés d'écoulement des productions. Sur la période mars-mai 2020, le chiffre d'affaires des exploitations avicoles a baissé d'environ 25% en relation avec la mévente des poulets de chairs et de la chute des œufs de consommation. S'agissant de la filière laitière, le problème de la circulation entraîne des difficultés dans la collecte et l'écoulement du lait à travers les grandes agglomérations. Pour les filières semi-intensives et intensives, du fait du couvre-feu, les acheteurs ont suspendu la collecte du lait qui se faisait après 19H. Par ailleurs, les moyens de stockage adéquats faisant défaut, une bonne partie de la production a été perdue. Selon l'association nationale pour l'intensification de la production laitière (ANIPL), les pertes entre le 24 Mars et le 26 Mai 2020 sont estimés à 900 000 litres, soit environ 450 millions de FCFA.

S'agissant du sous-secteur de la pêche, la stratégie des autorités est articulée, d'une part, autour de la gestion durable des ressources halieutiques et de la restauration des habitats marins pour améliorer la reproduction et, d'autre part, autour du développement de l'aquaculture et de la valorisation de la production halieutique. Il s'agira de : (i) finaliser et d'adopter le projet de loi portant code de la pêche continentale et de son décret d'application ; (ii) poursuivre le projet de la plateforme sécuritaire de géolocalisation des embarcations de pêche ; (iii) adopter le code de

l'aquaculture et son décret d'application et (iv) rechercher le financement du programme d'intégration des pêcheurs artisans et des jeunes diplômés dans l'aquaculture. Toutefois, tous ses efforts pourraient être compromis par la pandémie de la Covid-19 si elle perdure ; laquelle induirait une baisse de la demande extérieure en produits halieutiques mais aussi celle de l'offre en rapport avec les sorties limitées des pêcheurs locaux. Ainsi, sur la base des résultats observés sur les quatre premiers mois, le sous-secteur afficherait une hausse de l'activité de 16,1% en 2020 après une réalisation moyenne de 11,5% entre 2018 et 2019.

Dans le **secteur secondaire**, l'activité devrait fortement ralentir en 2020 pour atteindre son niveau le plus bas depuis la mise en œuvre du PSE, subissant les contrecoups de la progression de la pandémie de la Covid-19. En effet, l'état d'urgence mis en place à la fin du premier trimestre 2020 pour faire face à la propagation de la maladie, devrait fortement réduire les activités industrielles, en plus de la baisse des importations de biens utilisés comme consommations intermédiaires dans le processus de production. Toutefois, le Programme de résilience économique et sociale, adopté par les Autorités, s'est inscrit dans une dynamique d'atténuer les effets de la crise sanitaire sur l'économie sénégalaise. Ainsi, le secteur secondaire est projeté en hausse de 1,6%, soit un ralentissement de 4,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, tirée, en particulier, par les secteurs les moins exposés de manière directe à la crise sanitaire, notamment, la fabrication de produits céréaliers, la transformation et conservation de viande, la fabrication de produits chimiques, la production d'énergie et la construction.

Les activités extractives, par contre, afficheraient une contraction de 26,9% en 2020. Ce sous-secteur devrait subir, d'une part, les effets négatifs des mesures d'urgence sur toute l'étendue du territoire national et, d'autre part, le repli de la demande mondiale en matières premières. S'agissant de la filière phosphate/fertilisant, les ICS devront faire face aux difficultés sur la chaîne de transport vers le port de Dakar en rapport avec les travaux d'aménagement du TER dont ces derniers sont toujours en cours pour cette année 2020. La production de phosphates, devrait quant à elle, suivre une tendance haussière en liaison avec les performances attendues de la transformation de la petite mine de Gadde Bissik en grande mine mais aussi de la Société Minière de la Vallée du Fleuve (SOMIVA) qui atteindrait sa pleine capacité de production (1.000.000 tonnes de phosphate). Toutefois, ces hypothèses pourraient être affectées par les mesures barrières édictées pour freiner la propagation de la pandémie à coronavirus d'ici la fin de l'année. Pour ce qui est de la production de zircon, il est attendu un léger renforcement des capacités de production en 2020 avec le démarrage de l'exploitation dans les mines de Niafrang, probablement au courant du second semestre de l'année. Concernant l'extraction d'or, malgré l'exploitation en vue de nouveaux gisements, notamment, ceux de Karakaena et de Makabingui, la production devrait fortement se contracter du fait de la fermeture des frontières aériennes et des autres mesures prises

dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. En outre, dans le contexte actuel les activités d'orpaillage étaient également au ralenti ou à l'arrêt.

Dans la construction, l'activité serait marquée par la poursuite de l'exécution des grands travaux de l'État, en l'occurrence, la finalisation de la Voie de Dégagement Nord, la poursuite des aménagements du pôle urbain de Diamniadio ainsi que les programmes d'habitat social. Par ailleurs, la construction d'un stade olympique et d'hôtels de proximité à Diamniadio en perspectives des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ 2022) devrait conforter l'activité des BTP. A cet effet, le sous-secteur de la Construction se maintiendrait en hausse de 7,2% en 2020 contre une hausse de 6,9% en 2019. En revanche, le sous-secteur des matériaux de construction s'inscrirait en retrait de 0,1% en rapport avec la demande extérieure qui serait davantage affectée à cause des mesures prises pour endiguer la maladie du coronavirus.

Pour ce qui est du raffinage de pétrole, l'activité est attendue en baisse de 4,1% en 2020 dans un contexte d'effondrement des cours du baril de pétrole lié aux mesures de confinement total ou partiel pris un peu partout dans le monde pour limiter l'évolution de la pandémie. En effet, avec la chute drastique de la demande en produits pétroliers combinée avec des stocks importants, les cours du baril ont affiché une baisse historique jusqu'à atteindre un niveau en deçà des 20 dollars dans le courant du mois d'avril 2020. Malgré la chute des cours des matières premières, l'effet de la propagation de la Covid-19 s'est traduit par la rupture des chaînes d'approvisionnement ; laquelle a durement affecté l'activité de raffinage dès les premiers mois de la crise. La baisse attendue de la demande, devrait se traduire par un repli des importations d'huiles brutes de pétrole.

Dans la fabrication de produits chimiques de base, l'activité est projetée en hausse (26,3% contre 3,8% en 2019) en relation avec le renforcement de la production d'engrais et dans une moindre mesure celle d'acide phosphorique. Toutefois, le sous-secteur est toujours contraint aux travaux du TER réduisant ainsi le transport des produits des ICS vers le port de Dakar, en plus des difficultés liées au repli de la demande mondiale sous l'effet des mesures de lutte contre le coronavirus. La fabrication de produits pharmaceutiques, pour sa part, devrait connaître une forte reprise après le repli cumulé depuis plusieurs années auparavant en rapport, notamment avec la forte demande de produits antiseptiques dans un contexte de propagation de la pandémie. Dans le même sillage, l'activité de la branche « savons, parfums et produits d'entretien » se maintiendrait également sur une bonne dynamique avec une hausse de 13,2% prévue en 2020.

S'agissant de la fabrication de produits alimentaires, elle ressortirait en baisse de 1,6% après la forte croissance réalisée en 2019 (+13,3%). Ce repli serait expliqué par l'activité des corps gras alimentaires qui baisserait de 6,8%, malgré les mesures prises par les autorités pour un meilleur encadrement de la collecte de graines d'arachide et de la poursuite du redressement de

SONACOS SA afin d'améliorer la production et la consommation d'huile d'arachide sur le marché intérieur. Également, la contreperformance dans la fabrication de produits alimentaires, s'expliquerait par la baisse dans la transformation et la conservation de poissons, crustacés et mollusques (-8,5%) suite à la fermeture des frontières terrestres et maritimes depuis l'apparition de la pandémie du Covid-19 au Sénégal. Par ailleurs, la fabrication de produits alimentaires à base de céréales et celle d'autres produits alimentaires contribueraient également à cette contreperformance. En revanche, ce repli du sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, devrait être atténué par la bonne tenue de la fabrication du riz décortiqué et farines qui progresserait de 3,1% en 2020. En effet, cette sous-branche profiterait de l'accompagnement des autorités dans la production du riz paddy, en amont, pour améliorer la production dans l'optique d'atteinte des objectifs du PRACAS II. De même pour la sous-branche de la fabrication de produits alimentaires à base de céréales, il est attendu une croissance de plus de 2,2% en 2020. L'activité de transformation et de conservation de viande, pour sa part, s'améliorerait de 5,5%, soit un ralentissement de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'année précédente; lequel s'expliquerait en partie par celui noté en amont dans la production d'élevage.

Dans le sous-secteur de l'électricité, la réhabilitation des capacités de production de SENELEC sera poursuivie ainsi que l'élargissement du réseau de production d'électricité et de distribution. Le sous-secteur bénéficierait, par ailleurs, des avancées dans le domaine des énergies renouvelables ainsi que de l'amélioration de la qualité de service. La SENELEC devrait également réceptionner la centrale de Malicounda d'une capacité de 120 MW pour améliorer sa production. Cependant, le sous-secteur devrait faire face à la baisse de la demande des autres branches, notamment, dans le secteur industriel et les services intensifs en électricité du fait du ralentissement de l'activité économique découlant de la pandémie. Ainsi, le sous-secteur « électricité et gaz » devrait ressortir en hausse de 4,4% en 2020 après 8,8% en 2019.

Dans le domaine de l'eau et du traitement des déchets, le niveau de production devrait se revigorer en 2020 sous l'effet des investissements visant à rehausser davantage l'offre, en rapport avec la mise en service de nombreux forages dans le monde rural dans le cadre du PUDC et le renforcement des systèmes à égout avec les réalisations de Promo-Villes visant à améliorer l'assainissement. Par ailleurs, la stabilité de la production d'électricité, en vue, devrait sensiblement réduire les baisses de production d'eau dues aux délestages et, ainsi, assurer une meilleure continuité du service. Dans ce contexte, l'activité du sous-secteur est, globalement, projetée en hausse de 3,2% en 2020.

Dans le **secteur tertiaire**, l'activité devrait entrer dans une période de récession liée aux effets pervers de la Covid-19 sur le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration, l'information et les télécommunications ainsi que l'enseignement. L'activité dans le secteur

tertiaire afficherait une contraction de 1,0% en 2020 contre une croissance de 5,0% en 2019, soit une baisse de 6,1 points de croissance.

Le secteur des transports est sans doute l'un des premiers secteurs les plus affecté par la pandémie de la Covid-19. Les restrictions de voyage imposées par les Autorités face à la propagation du coronavirus, suivies des décisions progressives de fermetures des frontières entraîneraient un repli du sous-secteur des transports. Les composantes qui seraient plus particulièrement touchées sont le transport aérien et maritime ainsi que les activités portuaires et aéroportuaires. Les élans de développement et d'élargissement de la nouvelle compagnie Air Sénégal SA ainsi que ses perspectives d'élargir sa desserte, notamment la ligne Dakar-New York, seraient compromis voire retardés. L'impact est d'autant plus important sur le transport aérien que certaines mesures de riposte contre la Covid-19 vont engendrer un ralentissement de l'exécution de programmes et projets, tels que le hub aérien et le projet de développement du tourisme et des entreprises (PDTE), qui devraient impulser davantage le transport aérien. Le transport ferroviaire continuerait de tourner au ralenti avec l'allongement des travaux du TER dont le démarrage de l'exploitation commerciale était attendue au premier semestre 2020. Pour le transport maritime, outre les impacts négatifs directs liés à la fermeture des frontières, les effets escomptés des investissements consentis pour la poursuite de la modernisation du Port Autonome de Dakar, qui fait face à une forte concurrence dans la sous-région, sont assujettis à la levée des mesures de restrictions. Au niveau du transport routier, le sous-secteur subirait un relâchement de son rythme de croissance en raison des mesures de limitation de déplacement avec les suspensions temporaires du transport inter urbain, des restrictions des déplacements ainsi que la limitation au strict minimum du nombre de passagers par locomotive qui permet de respecter la distanciation physique. Au total, la croissance du sous-secteur des transports est attendue à -1,5% en 2020 contre 6,7% en 2019.

En ce qui concerne les services d'hébergement et de restauration, la relance observée depuis de 2016 serait drastiquement freinée par les impacts négatifs directs de la Covid-19, en dépit des efforts consentis par l'Etat pour rendre le tourisme plus compétitif, singulièrement, à travers la mise en œuvre du PDTE visant en particulier à réhabiliter le balnéaire dans la zone de Saly. La poursuite de la croissance du secteur de l'hébergement et de la restauration après la pandémie de la Covid-19 dépendrait des mesures de riposte. En effet, le Sénégal offre de nouvelles perspectives touristiques, via essentiellement le tourisme d'affaires et sportif à la faveur de la disponibilité actuelle d'infrastructures modernes de standard international. A court et moyen termes, en sus de la réhabilitation des aéroports régionaux, l'installation des nouvelles stations balnéaires de Mbodjiène et de Pointe Sarène ainsi que la promotion de la destination « Casamance » visant également à développer le micro-tourisme permettront de rehausser l'activité du sous-

secteur. En attendant, l'activité des services d'hébergement et de restauration est projetée en forte récession et la croissance du sous-secteur s'établirait à -19,9% en 2020 contre +3,7% en 2019.

Le secteur de l'enseignement serait également touché par les précautions prises par les ménages et les autorités dès l'apparition du coronavirus au Sénégal avec la fermeture des écoles, lycées, universités et centres de formation. Ainsi, la tendance observée depuis ces dernières années dans le sous-secteur de l'enseignement devrait-elle chuter avec une croissance attendue à -9,5% en 2020, soit une perte de croissance de 11,9 points de pourcentage par rapport à 2019.

Par ailleurs, l'activité du secteur tertiaire serait également affectée par le repli de l'activité des services d'information et de communication. En effet, la téléphonie mobile et l'internet mobile se sont fortement contractés durant les premiers mois de la crise malgré la concurrence entre les différents opérateurs et de l'élargissement de la licence 4G à tous les opérateurs. La composante internet devrait se renforcer du fait des mesures de précaution sanitaire engendrant une réorganisation du travail dans les administrations publique et privée. Ainsi, malgré l'adoption du télétravail, l'activité des services d'information et de communication est projetée à -2,6% en 2020, imputable en particulier à la baisse des activités du sous-secteur des télécommunications avec une croissance attendue à -3,0% en liaison avec le repli attendu sur le trafic de voix.

La récession dans le secteur tertiaire, serait aussi expliquée par les contreperformances dans les services de soutien au bureau (-5,2%) et des activités à caractère collectif ou personnel (-25,3%) imputable aux mesures d'urgence communautaire. Les « services spécialisés, scientifiques et techniques », pour leur part, s'inscriraient en baisse (-2,9%), en phase avec le report de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières.

S'agissant du secteur du commerce, il demeure un des secteurs clés de l'économie avec une contribution de 13,2% dans le PIB en 2019. Il est étroitement lié au reste de l'activité économique en ce sens qu'il se situe en amont du processus de production en matière d'acquisition d'intrants, mais également en aval en termes d'approvisionnement des marchés en produits destinés à la consommation. Par ricochet, en raison de l'impact de la Covid-19 sur les différents secteurs de l'économie, les activités commerciales ressortiraient en hausse de 0,3% en 2020, soit une baisse de la croissance de 5,7 points de pourcentage par rapport à 2019 et de 6,8 points de pourcentage comparé à la prévision initiale de 7,1% dans la LFI.

Quant aux services financiers et d'assurance, ils seraient marqués par les mesures de résilience prises dans le cadre de la propagation de la Covid-19 afin de répondre à la demande en accompagnant les ménages et les entreprises dans cette situation de crise sanitaire. Par ailleurs, avec le retour progressif de l'Etat sur le marché financier intérieur depuis 2019, de bonnes perspectives sont attendues sur le marché bancaire. Ainsi, le sous-secteur afficherait une hausse

de 7,1% en 2020, soit une décélération de 1,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui est des activités immobilières, elles resteront dynamiques avec une progression attendue à 4,2% en 2020. Ce résultat serait lié à la poursuite des importants programmes en cours d'exécution, notamment, dans la périphérie de Dakar, en l'occurrence dans les zones urbaines de Diamniadio et de Lac Rose.

L'activité de santé et d'action sociale devraient tirer profit des nombreuses mesures sanitaires prise par l'État du Sénégal dans la lutte contre la pandémie, notamment, la réhabilitation des centres hospitaliers universitaires (CHU), la prise en charges des malades de la Covid-19. Globalement, l'activité se conforterait de 1,7% en 2020.

1.2.2. Les emplois du PIB

Au titre de la demande finale, la consommation finale est projetée en baisse de 0,8% contre une hausse de 5,5% l'année précédente, dans un contexte de pandémie de la Covid-19. Au total, elle représenterait 81,3% du PIB contre 82,4%, un an auparavant, ce qui porterait le taux d'épargne intérieur à 18,7%, soit une amélioration de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2019.

La part de l'investissement, mesuré par la Formation brute de capital fixe (FBCF), devrait s'établir à 27,0% du PIB en 2020 (contre 26,0% du PIB en 2019). Ainsi, la FBCF se replierait de 1,3% en 2020. Cette chute s'expliquerait essentiellement par sa composante privée qui subirait de pleins fouets les contrecoups de la pandémie de la Covid-19. Toutefois, l'économie continuerait de profiter des effets induits des investissements dans les zones économiques spéciales, de l'amélioration de l'offre énergétique, du renforcement des IDE en relation avec les travaux de recherches et de mise en œuvre des plateformes en perspective de l'exploitation du pétrole et du gaz, prévue à partir de l'année 2023.

Globalement, la demande intérieure se contracterait, en termes réels, de 7,0% en 2020 contre une hausse de 4,8% en 2019. Du côté de la demande extérieure, les importations sont projetées en baisse de 23,7% dans un contexte de contraction de la demande mondiale. Par ailleurs, les exportations devront ralentir en passant de 6,2% en 2019 à 1,3% en 2020.

1.2.3. Inflation

L'inflation, mesurée par le déflateur du PIB, pour sa part, est projetée à 2,4% en 2020, contre 1,7% en 2019, soit une hausse de 0,7 point de pourcentage. Elle devrait donc rester stable en dessous du seuil de 3,0%, retenu dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA.

2. LES FINANCES PUBLIQUES

2.1. EXERCICE BUDGETAIRE EN 2019

La gestion budgétaire au titre de l'année 2019 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PSE et ainsi que les engagements souscrits à travers le programme économique et financier appuyé par les partenaires extérieurs. Cette situation a bénéficié du renforcement du recouvrement des recettes, d'une part, ainsi que de la maîtrise progressive des charges de fonctionnement, d'autre part. Au total, le déficit budgétaire, dons compris, est ressorti à 537,5 milliards, soit 3,9% du PIB en fin 2019, contre 477,6 milliards (3,7% du PIB) en 2018.

2.1.1. Les Recettes budgétaires

La gestion budgétaire au cours de l'année 2019 a été caractérisée par une évolution favorable des principaux agrégats budgétaires, qui s'est traduite par un accroissement de 15% de la mobilisation des ressources s'établissant à 2789 milliards contre 2425,5 milliards en 2018.

Concernant les recettes budgétaires, elles sont évaluées à 2564,4 milliards. Elles sont réparties en recettes fiscales pour 2409,7 milliards (soit 94% des recettes mobilisées) et en recettes non fiscales pour 154,6 milliards. L'accroissement des recettes fiscales, en hausse de 22%, est imputable aussi bien aux impôts directs qu'aux impôts indirects pour des hausses respectives de 17,6% et 23,6%.

S'agissant de la fiscalité directe, l'impôt sur le revenu (423,2 milliards), l'impôt sur les sociétés (225,4 milliards) et la ligne « IRVM/IRC » (57,4 milliards) ont impulsé le recouvrement avec des bonds respectifs de 15,4% et 18,6% et 38,7% comparativement à la même période de l'année précédente. Pour sa part, le recouvrement de la contribution forfaitaire à la charge des employeurs (CFCE), collecté à hauteur de 7,7 milliards, malgré l'affectation de 25% de ces produits à la formation professionnelle, a contribué à la hausse des impôts directs. Le bon comportement de l'impôt sur les sociétés (IS) est le résultat de la bonne tenue de l'activité économique dans les secteurs secondaire et tertiaire en 2018. Cette performance est perceptible au niveau du secteur secondaire dans les sous-secteurs tels que les industries extractives, la fabrication de produits agroalimentaires, les industries chimiques de base, la fabrication d'autres produits chimiques, les matériaux de construction, les BTP et l'énergie. Pour le secteur tertiaire, les sous-secteurs des « Banques et Services financiers » et les services portuaires ont été les meilleurs contributeurs en termes de paiement de l'IS. Quant à l'impôt sur le revenu, la progression reflète la mobilisation efficiente des retenues à la source ainsi que les reversements des entreprises soumises à la retenue sur les bénéfices non commerciaux (BNC).

Les taxes indirectes, pour leur part, ont progressé de 24,8%, soutenues par une hausse de 26,2% des taxes sur biens et services intérieurs (soit +151,3 milliards) par rapport à 2018. Cette

situation est le reflet de la bonne dynamique observée sur les recouvrements au titre des taxes spécifiques sur la consommation (218,8 milliards) et de la TVA intérieure globale (374,5 milliards) qui se sont respectivement confortés de 45,6% et 20,2% en 2019. Le rapatriement de la taxe d'usage de la route (TUR), recouvré pour un montant de 41,8 milliards en 2019, a contribué à l'accroissement des taxes spécifiques sur la consommation. Quant à la TVA intérieure, les principaux sous-secteurs porteurs de son augmentation entre 2018 et 2019 proviennent, d'une part, du secondaire notamment avec les industries du grain et de la farine, les cimenteries et l'industrie alimentaire, et du secteur tertiaire, d'autre part, avec les sous-secteurs des télécommunications et du transport.

Au niveau du cordon douanier, les recettes sont ressorties à 859,1 milliards en 2019 contre 694,5 milliards en 2018, soit une augmentation de 164,6 milliards (+23,7%). Cette hausse est imputable à la progression de 17,7% des taxes prélevées sur les produits hors pétrole, établies globalement à 659,31 milliards et réparties en TVA hors pétrole pour 370,9 milliards et en droits de porte hors pétrole pour 288,4 milliards. Les autres taxes parafiscales faisant l'objet de rapatriement au niveau de la Douane, à savoir le PSE et le COSEC, ont été mobilisées respectivement à hauteur de 25,8 milliards et 14,6 milliards, confortant ainsi le recouvrement.

Concernant particulièrement les recettes pétrolières, elles ont été recouvrées à hauteur de 356,3 milliards et ont enregistré une hausse de 95,4 milliards (36,5%). Cette progression est attribuable à la taxe spécifique sur le pétrole (dont 41,8 milliards a été mobilisé au titre de la TUR rapatriée), à la TVA à l'import sur le pétrole et aux droits de porte. Compte non tenu de la TUR, les taxes sur le pétrole enregistrent une hausse de 20%.

Globalement, la pression fiscale au titre de l'année 2019 est ressortie à 17,4% du PIB contre 15,3% observé un an auparavant, soit un gain de 2,1 points de pourcentage. Cette augmentation est le fait, du renforcement du dispositif en terme de contrôle du taux de défaillance, de la mobilisation des acteurs mais également des avancées décisives en terme de modernisation de services (E-tax, Gaïndé intégral) ainsi qu'à la mise en place des valeurs de correction au niveau du cordon. Toutefois, le ratio se situe encore en dessous du plancher communautaire fixé à 20%.

Par ailleurs, en ce qui concerne les recettes non fiscales, le rapatriement de 25,3 milliards de recette au titre de la redevance radioélectrique (ARTP) a contribué à la mobilisation des revenus des domaines confortant ainsi les recettes budgétaires de 2019.

2.1.2. Les Dons

Les dons sont estimés à 224,6 milliards et sont composés de dons budgétaires (16,7 milliards) et de dons en capital (207,9 milliards). En 2019, les dons se sont contractés de 31,9 milliards par rapport à la même période que l'année précédente sous l'impulsion de la baisse des dons en capital qui diminuent de 29 milliards (-12,3%) sur la période.

2.1.3. Les dépenses

Les dépenses publiques sont évaluées à 3326,6 milliards à fin 2019 contre 2903 milliards en 2018, soit une hausse de 423,5 Milliards (+14,6%). Cette évolution reflète la poursuite des efforts de l'Etat en terme de renforcements des investissements porteurs de croissance mais également la prise en charge des besoins du secteur de l'énergie en dépit du contexte de rationalisation des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement totales ont cru de 128 milliards (+12,4%) pour s'établir à 1160.2 milliards en 2019. Cette orientation est sous l'effet simultané des dépenses d'investissement sur ressources internes et celles sur ressources externes, évaluées respectivement pour des montants de 560,5 Milliards et 599,8 milliards avec des hausses respectives de 8,9% et 15,9%. Le ratio « dépenses en capital sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales » ressort ainsi à 23,3% en 2019 et son poids par rapport au PIB a atteint 4,1% en 2019 contre 3,9% un an auparavant traduisant, ainsi, la poursuite de l'exécution des projets d'investissement dans le cadre du PSE.

S'agissant des dépenses courantes, elles sont passées de 1870,7 milliards à 2165,9 milliards entre 2018 et 2019, soit une hausse de 295,3 milliards (+15,8%). Cette augmentation traduit les effets conjugués de la hausse des autres dépenses courantes (+29,9%), de la masse salariale (+7,5%) et des intérêts sur la dette (+3,0%) qui sont établis respectivement à 1161,5 milliards, 733,3 milliards et 271,2 milliards. La progression des autres dépenses courantes reflète notamment le renforcement des transferts au profit du secteur de l'électricité. Quant aux charges d'intérêts sur la dette, la hausse est imputable à la dette extérieure qui est passée de 210,3 milliards en 2018 à 232,9, milliards en 2019. S'agissant des dépenses de personnel, l'accroissement de 51,26 milliards est en liaison avec le respect des engagements vis-à-vis, notamment, des secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice.

2.1.4. Le Financement

Le déficit budgétaire, arrêté à 537,5 milliards, est pris en charge par les acquisitions nettes d'actifs financiers pour un montant de 271,9 milliards au niveau intérieur et par une accumulation nette de passifs à hauteur de 810,7 milliards. Le financement extérieur a contribué à hauteur de 818,7 milliards avec des montants de prêts projets et de tirages sur prêt programme chiffrés respectivement à 394,9 milliards et 257 milliards en 2019. En termes de remboursement, l'amortissement de la dette est ressorti à 404,9 milliards.

2.1.5 La Dette publique

L'encours de la dette publique totale est évalué à 8231,8 milliards en 2019 contre 7861,1 milliards en 2018, soit un accroissement de 4,7% comparativement à 2018. Quant au ratio de

l'encours de la dette publique par rapport au PIB, il est estimé à 59,6% en 2019 contre 60,9% du PIB en 2018, soit une amélioration de 1,3 point de pourcentage. L'encours de la dette est composé de la dette extérieure et de celle intérieure pour des montants respectifs de 7309,7 milliards et 922,1 milliards.

S'agissant du service de la dette publique extérieure en 2019, il a représenté respectivement 24,9% des recettes budgétaires et 20,2% des exportations de biens et services, contre des plafonds respectifs de 22% et 25% retenus dans le cadre de l'analyse de viabilité de la dette publique.

2.2. PERSPECTIVES BUDGETAIRES EN 2020

La gestion budgétaire de l'année 2020 est engagée dans un contexte très difficile marqué par la survenue de la pandémie de la Covid-19 qui devrait perturber considérablement la programmation budgétaire initiale de 2020 en terme de mobilisation des ressources et d'exécution des charges. En effet, en liaison avec la baisse de l'activité économique interne et la contraction des échanges avec l'extérieur, il est prévu une diminution conséquente des taxes intérieures ainsi qu'un accroissement significatif des charges sociales qui, toutefois, seront partiellement atténuées par un afflux d'appuis budgétaires et de dons.

Globalement, le déficit budgétaire devrait se dégrader d'environ 2,2 points de pourcentage en passant de 537,1 milliards en 2019 (3,9% du PIB) à 872,7 milliards en 2020 (6,1% du PIB). Cette détérioration serait imputable à l'impact de la pandémie sur les ressources internes et l'exécution programme de résilience économique et sociale (PRES). En effet, les recettes intérieures devraient se contracter et les charges publiques augmenter par rapport aux projections initiales dans la LFI 2020. Pour atténuer les effets de ce choc, les autorités ont mis en place un fonds « FORCE Covid-19 » d'un montant de mille (1000) milliards de FCFA dans le cadre du PRES. Par ailleurs, un comité de croissance et de veille économique a été créé pour accompagner cette dynamique.

Par ailleurs, les orientations stratégiques de base du programme économique en termes de recouvrement des recettes à moyen terme et de rationalisation des dépenses courantes demeurent néanmoins maintenues.

2.2.1. Les Recettes budgétaires

Les recettes, qui regroupent l'ensemble des ressources au sens du Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2001 (MSFP 2001), sont projetées à 3008,4 milliards, soit en hausse de 7,9% reflétant surtout la forte progression attendue des dons (+122,9%), atténuée par le repli des recettes budgétaires, notamment fiscales (-2,3%). Les recettes sont composées de recettes fiscales

pour 2352,8 milliards, des autres recettes pour 123,27 milliards et des dons pour un montant projeté à 500,6 milliards.

Les recettes fiscales devraient passer de 2409,7 milliards en 2019 à 2352,8 Milliards en 2020, soit une diminution de 56,9 milliards (-2,4%) en glissement annuel. Cette baisse est imputable, notamment, au net repli projeté sur les taxes mobilisées par la Douane et la diminution des taxes sur biens et services.

En effet, les recettes relevant de la Douane, devraient chuter passant de 859,1 milliards à 717,3 milliards, soit une baisse absolue de 141,8 milliards (-16,5%) en liaison avec le retrait attendu sur les liquidations issues des importations de biens et services. Les droits de porte et la TVA à l'importation sont projetés en baisse respectivement de 17,1% et 20,6% pour se situer respectivement à 271,2 milliards et 389,5,4 milliards en 2020. S'agissant des taxes sur les biens et services, elles devraient s'établir à 755,1 milliards en 2020 contre 729,6 milliards un an auparavant, soit en légère hausse de 3,5%. Cette situation est le reflet de la progression de la TVA intérieure hors pétrole projetée en évolution nulle (376,5 milliards) et les taxes sur la consommation sont programmées en baisse de 1,3% avec des recettes projetées respectivement à hauteur de 215,9 milliards.

Quant à la fiscalité directe, l'impôt sur les sociétés (IS), dont le calcul est assis sur les résultats de l'année antérieure, ne devrait pas être fortement affecté par la crise. Ainsi l'IS est projeté à 230,5 milliards en 2020 contre 225,4 milliards en 2019, soit en légère progression de 2,3%. Cependant d'éventuelles contraintes de trésorerie des entreprises liées à la Covid-19, pourraient, à cet effet, affecter le recouvrement de cet impôt. Quant à l'impôt sur revenu, il est attendu à 369,8 milliards, soit une baisse de 12,6% comparativement à la réalisation de l'année 2019.

S'agissant particulièrement des recettes sur le pétrole, elles sont prévues pour un montant de 441,5 milliards, soit en hausse de 23,9% en glissement annuel. Cette projection repose, entre autres, sur des hypothèses d'un coût du baril moyen de 35,6 dollars sur l'année combiné à un taux de change de 589,3 FCFA pour un dollar US. Cette progression est tirée notamment par le recouvrement attendu sur le FSIPP. En effet, avec ce fort repli du cours du baril de pétrole dans un contexte de fléchissement de la demande mondiale, le maintien des prix à la pompe à leur niveau actuel engendre un relèvement substantiel des tarifs du FSIPP, singulièrement pour le super et le gasoil. Cette augmentation des tarifs conforterait le recouvrement de cette taxe malgré la contraction prévue sur la consommation des produits pétroliers blancs.

Globalement, la pression fiscale est attendue à 16,4% du PIB en 2020 contre 17,4% en 2019, soit une baisse de 1 point de pourcentage attribuable principalement aux effets de la pandémie de la Covid-19 sur la mobilisation des recettes fiscales intérieures.

2.2.2. Les Dons

Dans ce contexte de la pandémie du coronavirus, des appuis consistants des bailleurs sont attendus dans la lutte pour en limiter les impacts. Les dons devraient ainsi enregistrer une hausse significative passant de 224,6 milliards à 500,6 milliards, soit un bond de 276,1 milliards (+122,9%) et traduisant ainsi l'afflux important d'appuis des bailleurs sous forme de dons budgétaires (240,1 milliards) et de dons en capital (260,5 milliards) avec des progressions respectives de 223,4 milliards et 52,6 milliards.

2.2.3. Les dépenses

En 2020, les dépenses sont programmées à hauteur de 3881,1 milliards en progression de 554,5 milliards, soit une variation relative de 16,7% comparativement à 2019. Elles sont constituées des charges pour 3097,9 milliards et des acquisitions d'actifs non financiers pour 783,2 milliards. Les charges devraient progresser de 411,9 milliards (15,3%), en liaison, notamment, avec le relèvement significatif des dons courants et des dons en capital, sous forme de transferts afin d'appuyer les différents secteurs et les populations les plus affectées par la Covid-19. Dans ce sens, cet accroissement des dépenses courantes permettrait la prise en compte des premiers transferts vers le secteur de la santé (78,7 milliards), les achats de vivres (69 milliards), le soutien à la diaspora (12,5 milliards), la prise en charge des factures d'électricité et d'eau en faveur des couches vulnérables ainsi que l'apurement des créances intérieures (200 milliards). Pour maintenir la stabilité macroéconomique, l'Etat fera un appui aux entreprises du secteur privé en vue de limiter l'impact négatif sur l'activité économique et maintenir l'emploi. Celles-ci commencent à faire face à des difficultés financières du fait du ralentissement, voire de l'arrêt total de leurs activités. Il s'agira donc avant tout d'identifier les entreprises, surtout les Petites et Moyennes Entreprises (PME), dont la situation nécessite un soutien urgent et celles ayant une capacité de résilience. Ces dernières pourront s'appuyer sur leurs ressources internes pour faire face aux effets de la pandémie.

Par ailleurs, les charges d'intérêt sur la dette (306,9 milliards) ainsi que la masse salariale (817,7 milliards) devraient s'accroître respectivement de 13,2% et 11,5%. Les charges en termes d'utilisations de biens et services sont, quant à elles, attendues en hausse de 11,6% pour s'établir à 313,7 milliards en 2020.

Pour ce qui est des acquisitions nettes d'actifs non financiers, elles devraient progresser de 22,3%, pour s'établir à 783,2 milliards ; elles sont exécutées pour 96,6 milliards par l'Etat sur ressources internes et pour 686,6 milliards sur ressources extérieures. En prenant en compte les autres investissements sur ressources internes exécutées par les entités recevant les transferts, ces dites en capital s'établirait à 741,5 milliards, soit une hausse de 32,3% par rapport à 2019.

2.2.4. Le Financement

Le financement du déficit budgétaire en 2020 est projeté à 872,7 milliards. Il devrait être assuré principalement par une accumulation nette de passifs évaluée provisoirement à 850,1 milliards et par l'acquisition nette d'actifs financiers à hauteur de 22,5 milliards. L'accumulation de passifs résulterait d'un financement extérieur net chiffré à 464,4 Milliards associé à un financement intérieur estimé à hauteur de 385,7 milliards.

S'agissant du financement extérieur, il devrait bénéficier d'un afflux important de tirages sur prêts programme reçus dans le cadre de la lutte contre les effets de la Covid-19 pour un montant de 373,7 milliards, escomptés, entre autres, de la Banque mondiale, de la Banque islamique de Développement, de la BAD, de l'AFD et de la BOAD. Quant à l'amortissement de la dette extérieure, il est projeté à 242,9 milliards en 2020 tandis que les prêts projets sont programmés à 426 milliards en 2020. Par ailleurs, au titre de l'initiative des pays du G20, prévu sur la période du 1er mai au 31 décembre 2020, le Sénégal devrait bénéficier d'un financement exceptionnel d'un montant estimé à 90,5 milliards (principal et intérêts). Il représenterait 3,8% des recettes fiscales et 0,6% du PIB nominal en 2020.

Au niveau du financement intérieur, il devrait être marqué essentiellement par les tirages sur le FMI à hauteur de 266 milliards, la sollicitation des titres publics et des crédits bancaires pour un montant net de 292 milliards et la poursuite de l'apurement des comptes de dépôts pour un montant projeté à 121 milliards.

2.2.5 La dette publique

L'encours de la dette publique totale est projeté à 9176,3 milliards en 2020 contre 8231,8 milliards un an auparavant, soit une progression de 11,5% sur la période. Il devrait représenter 64% du PIB en 2020 en liaison avec les prêts importants accordés dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 en 2020. Toutefois, le ratio demeure en dessous de la norme retenue dans le cadre du pacte de convergence de l'UEMOA.

3. LA BALANCE DES PAIEMENTS

3.1. ESTIMATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS POUR L'ANNEE 2019

En 2019, les échanges extérieurs se sont traduits par une atténuation du déficit du compte courant, passant de 1230,0 milliards en 2018 à 1087,5 milliards. Cependant, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 146,4 milliards en 2019 en liaison, notamment avec l'excédent enregistré au niveau du compte financier.

3.1.1. Evolution de la balance courante

Le déficit du compte des transactions courantes s'est établi à 1087,5 milliards (7,9% du PIB) en 2019 contre 1230,1 milliards (9,5% du PIB) en 2018. Cette atténuation reflète, principalement, une diminution du déficit commercial (+157,5 milliards) et du solde du revenu primaire (+44,2 milliards). Par ailleurs, la balance des services et celle du revenu secondaire se sont dégradées respectivement de 54,7 milliards et 4,5 milliards. Le déficit de la balance commerciale a diminué légèrement entre les deux années (1728,8 milliards en 2019 contre 1886,3 milliards en 2018). Cette situation est imputable essentiellement à une hausse plus marquée des exportations de biens (+347,7 milliards) comparée à celle des importations de biens (+190,2 milliards).

Les exportations de biens se sont inscrites en hausse de 16,2% (+347,7 milliards), traduisant, singulièrement, la bonne tenue des ventes à l'étranger de produits arachidières (+89,5 milliards), d'or non monétaire (+52,6 milliards), de produits pétroliers (+20,3 milliards), de produits horticoles (+19,9 milliards), de produits halieutiques (+14,3 milliards), de titane (+12,2 milliards). S'agissant des exportations du Sénégal dans la zone CEDEAO, elles ont affiché un relèvement de 10,4% (+48,8 milliards) par rapport à 2018. En outre, le Mali, reste le principal client du Sénégal dans la zone.

Les importations, en 2019, se sont accrues de 4,7% (+190,2 milliards). Cette hausse est liée, principalement, à l'augmentation des achats à l'étranger de « machines, moteurs et autres appareils » (+139,4 milliards), de biens intermédiaires (+89,4 milliards), de matériels de transport (+83,5 milliards), de produits pharmaceutiques et parfumerie (+36,4 milliards). Cette hausse est, toutefois, amoindrie par la contraction des importations de produits alimentaires (-35,7 milliards) et de produits pétroliers (-20,2 milliards). L'accroissement des importations d'huiles brutes de pétrole observé, est lié, singulièrement, à la tendance baissière du cours du baril, notée en 2019. En revanche, les produits pétroliers raffinés se sont repliés de 35,3 milliards en 2019. Concernant les importations de biens du Sénégal en provenance de la zone CEDEAO, elles ont chuté de 25,0% (-124,8 milliards) par rapport à 2018. Le Nigéria représente le premier fournisseur du Sénégal au sein de la CEDEAO.

Concernant la balance des services, le déficit s'est dégradé de 54,7 milliards, passant de 153,7 milliards à 208,4 milliards entre 2018 et 2019. Cette évolution est imputable essentiellement à l'augmentation des frets et des assurances (+105,2 milliards).

Pour ce qui est de la balance des revenus primaires, elle s'est atténuée de 44,2 milliards en 2019 pour s'établir à 289,4 milliards contre 333,6 milliards en 2018, en rapport principalement avec l'augmentation des revenus des investissements nets de 55,5 milliards.

Quant au solde des revenus secondaires, il est estimé à 1139,0 milliards en 2019 contre 1143,5 milliards en 2018, soit une diminution de 4,5 milliards, en liaison avec la baisse des appuis budgétaires de 19,5 milliards. Par ailleurs, les envois de fonds des migrants se sont renforcés de 101,4 milliards, passant ainsi de 1271,6 milliards en 2018 à 1373,0 milliards en 2019.

3.1.2. Evolution du compte de capital et du compte financier

Le solde du compte capital est estimé, pour sa part, à 221,8 milliards en 2019 contre 244,8 milliards en 2018, sous l'effet de la baisse des transferts en capital publics (-29,1 milliards).

Par ailleurs, le solde du compte financier a affiché un excédent de 1014,0 milliards en 2019, contre 1507,6 milliards un an auparavant, soit une dégradation de 493,6 milliards, attribuable aux investissements de portefeuille, lesquels sont passés d'un excédent 858,9 milliards en 2018, en rapport avec les eurobonds, à 72,1 milliards en 2019. En revanche, il a été relevé un accroissement des investissements directs estimés à 142,4 milliards à la faveur des perspectives d'exploitations des ressources pétrolières et gazières.

3.2. PREVISIONS DE LA BALANCE DES PAIEMENTS POUR L'ANNEE 2020

L'année 2020 débute difficilement avec la pandémie de la Covid-19 qui ne serait pas sans conséquences sur la balance des paiements. Concernant le compte commercial, un ralentissement de l'activité économique entrainerait un repli de l'offre exportable et, par ricochet, une baisse des exportations. Par ailleurs, la mondialisation de l'épidémie entrainerait une réduction du volume des exportations des pays partenaires et, par conséquent, une chute des importations serait attendue. S'agissant du compte du revenu secondaire, il est important de rappeler que, depuis 2016, la diaspora sénégalaise envoie, annuellement, plus de 1000 milliards. Conséquemment à la crise sanitaire, les périodes d'inactivités notées dans les pays fortement touchés (Italie, France, Espagne, Etats-Unis, etc.) qui accueillent une grande majorité de migrants sénégalais laissent présager une baisse conséquente des envois de fonds. Par ailleurs, le besoin de financement national devrait, en partie, être satisfait par les concours extérieurs émanant principalement des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En 2020, la situation des échanges avec le reste du monde se traduirait par un déficit du compte des transactions courantes de 1254,0 milliards en 2020 (8,8% du PIB) contre 1087,5 milliards en 2019 (7,9% du PIB). L'excédent du compte de capital s'améliorerait de 49,2 milliards en s'établissant à 271,0 milliards en 2020. Le besoin de financement traduisant la somme du solde du compte courant et de celui du compte capital, devrait être presque totalement satisfait par l'excédent du compte financier qui se chiffrerait également à 983,0 milliards. Au total, le solde global de la balance des paiements devrait afficher un léger déficit de 1 milliard en 2020. Par ailleurs, dans le cadre de l'allègement de la dette avec l'initiative G 20, le Sénégal devrait bénéficier d'un financement exceptionnel d'un montant d'environ 90 milliards.

3.2.1. Evolution de la balance courante

Le déficit du compte courant est projeté à 1254,0 milliards en 2020 contre 1087,5 milliards en 2019, soit une dégradation de 166,5 milliards. Cette situation serait imputable, principalement, à la baisse du compte du revenu secondaire de 80,0 milliards, à la dégradation du solde des revenus primaires de 72,6 milliards et à celle de la balance des biens et services (-12,8 milliards). Le déficit courant rapporté du PIB enregistrerait une dégradation de 0,9 point de pourcentage en s'établissant à 8,8% contre une estimation de 7,9% en 2019.

Le déficit de la balance commerciale devrait s'établir à 1655,0 milliards en 2020, contre 1728,8 milliards en 2019, soit une atténuation de 73,8 milliards en liaison avec un repli attendu des importations (-345,9 milliards) plus important que celui des exportations de biens (-272,1 milliards).

Concernant la balance des services, son déficit se détériorerait de 86,6 milliards en passant de 208,4 milliards en 2019 à 295,0 milliards en 2020, sous l'effet de la baisse des exportations de services (-230,2 milliards) conjuguée à un repli moindre des importations de services (143,5 milliards).

La balance des revenus primaires, pour sa part, est projetée en déficit de 362,0 milliards, soit une détérioration de 72,6 milliards qui serait imputable, particulièrement, aux revenus des investissements notamment sous l'effet de l'augmentation des paiements des intérêts de la dette publique de 35,1 milliards.

La balance des revenus secondaires, est projetée en baisse de 80,0 milliards ; laquelle devrait s'expliquer fortement par le repli des transferts courants privés nets de 305,7 milliards. Ainsi, le solde du compte secondaire qui demeure excédentaire est projetée à 1059,0 milliards en 2020 grâce notamment aux transferts privés nets qui sont attendus à 843 milliards.

3.2.2. Evolution du compte de capital et du compte financier

Le compte de capital dégagerait un excédent de 271,0 milliards en 2020 contre 221,8 milliards en 2019, soit une hausse de 49,2 milliards en relation avec le renforcement des transferts nets de capital au titres des aides projets d'un montant de 261,0 milliards.

Le compte financier ressortirait en excédent de 983,0 milliards en 2020 contre 1014,0 milliards en 2019, soit une diminution de 31,0 milliards expliquée, essentiellement, par la baisse des investissements directs étrangers nets qui passeraient de 584,0 milliards à 502,0 milliards et les investissements nets de portefeuille qui se replieraient de 58,1 milliards.

4. LA SITUATION MONETAIRE

4.1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE EN 2019

La situation monétaire, au terme de l'année 2019, a été marquée par une progression des avoirs extérieurs nets (+146,5 milliards), une hausse des créances intérieures (+410,8 milliards) et une expansion de la masse monétaire de 8,2% (+432,3 milliards).

4.1.1. Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont estimés à 1970,3 milliards en 2019 contre 1823,8 milliards en 2018, soit une augmentation de 146,5 milliards imputable aux avoirs extérieurs nets de la banque centrale de 297,7 milliards, atténuée par la diminution de ceux des banques pour un montant de 151,2 milliards.

4.1.2. Le crédit intérieur

S'agissant de l'encours des créances intérieures, il est ressorti à 5153,6 milliards en 2019 contre 4742,8 milliards en 2018, soit une hausse de 410,8 milliards, traduisant l'augmentation des créances sur l'économie (+321,7 milliards ; 7,5%) et des créances nettes sur l'administration centrale (+89,1 milliards). Par ailleurs, les engagements de l'Etat vis-à-vis des banques ont augmenté de 106,6 milliards, amoindris, cependant par ses désengagements vis-à-vis de la banque centrale de 17,4 milliards au cours de l'année 2019. Au total, le taux de financement bancaire de l'économie s'est établi à 33,3% en 2019 contre 33,1% en 2018.

4.1.3. La masse monétaire

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire est estimée à 5692 milliards en 2019, soit une hausse de 8,2% (+432,3 milliards) en 2019. Cet accroissement de la liquidité globale s'est traduit par un renforcement des dépôts transférables de (+248,6 milliards) et de la circulation fiduciaire (+112,3 milliards). Ainsi, le taux de liquidité globale de l'économie est passé de 40,8% en 2018 à 41,2% en 2019, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage.

4.2. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA SITUATION MONÉTAIRE EN 2020

La situation monétaire devrait être marquée, en 2020, par une hausse des avoirs extérieurs nets de 89 milliards, un accroissement des créances intérieures de 458,4 milliards et une expansion de la masse monétaire de 8,5% (+483,7 milliards).

4.2.1. Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont projetés à 2061,5 milliards en 2020 contre 1972,5 milliards en 2019, soit une augmentation de 89,0 milliards imputable, entièrement à l'accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale.

4.2.2. Le crédit intérieur

Concernant l'encours des créances intérieures, il est projeté à 5612,0 milliards en 2020, contre 5153,6 milliards en 2019, soit une hausse de 8,4% (+458,4 milliards). Ce renforcement devrait être porté, en grande partie, par les créances nettes sur l'administration centrale (+431,1 milliards). Ainsi, le taux de financement bancaire de l'économie se situerait à 33,2%, soit une réduction de 1 point de pourcentage par rapport à 2019.

4.2.3. La masse monétaire

La masse monétaire est projetée à 6175,0 milliards en 2020, contre 5692,0 milliards en 2019, soit une hausse de 8,5%. Cette progression reflète un raffermissement de la circulation fiduciaires de 254,7 milliards et une augmentation des dépôts transférables dans les banques de 225,1 milliards ; lesquels ressortiraient respectivement à 1154 milliards et 2899,3 milliards. Au total, le taux de liquidité globale de l'économie serait porté à 43,2% en 2020, soit une hausse de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2019.

5. LES RISQUES

Les prévisions macroéconomiques sont assujetties à un ensemble d'hypothèses susceptibles de faire l'objet de changements majeurs dans un contexte de crise mondiale. Et la pandémie de la Covid-19 a largement influencé les projections macroéconomiques pour l'année 2020. A ce titre, la durée de la pandémie, l'ampleur et les mesures de politiques sanitaire ainsi que macro-budgétaire reste un enjeu majeur dans la réalisation des hypothèses de cadrage macroéconomique.

Les risques peuvent être classer en deux catégories : (i) les risques interne et ; (ii) les risques externes.

Au plan interne, la durée de la crise et éventuellement un durcissement du Plan d'urgence pourraient être des facteurs contraignant à la reprise de l'activité économique en 2020. A cet égard, les mesures de politiques sanitaire de l'Etat à travers la protection des populations, le non respect des gestes barrières pourraient constituer des facteurs de risques. Enfin, un retard dans la mise en œuvre effective du PRES pourrait compromettre les résultats escomptés en 2020.

Les facteurs externes portent sur la durée de la crise sanitaire de la Covid-19 et la réaction notamment du marché des matières premières face à la crise. En effet, on note une baisse des prix des produits de base, toutefois, l'offre en matière première a baissé pour cause de fermeture des frontières dans la plupart des pays. Ensuite, un repli de la demande extérieure pourrait toucher certains secteurs d'activité ayant une forte capacité d'exportation. Par ailleurs, une modification de la politique étrangère des pays avancés vis-à-vis des pays en voie de développement pourrait également entraîner des modifications dans les prévisions macroéconomiques.

ANNEXES

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB réel

Croissance du Produit Interieur Brut	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur Primaire	5,4%	11,5%	7,9%	2,9%	4,2%
Agriculture et activités annexes	3,8%	16,4%	9,9%	0,2%	2,6%
Evage et chasse	8,7%	3,5%	2,7%	7,3%	4,4%
Sylviculture, exploitation forestiere,	3,1%	2,7%	0,2%	3,5%	2,7%
Pêche et pisciculture	8,5%	3,8%	11,1%	12,0%	16,1%
Secteur Secondaire	3,6%	7,1%	7,5%	5,8%	1,6%
Activités extractives	-16,2%	12,5%	18,7%	4,2%	-26,9%
<i>Dont production de Pétrole et de Gaz</i>					
Fabrication de produits agro-alimentaires	8,0%	1,6%	9,1%	13,3%	-1,6%
Abattage, transformation et conservation des viand	24,6%	-1,6%	4,3%	7,2%	5,5%
Transformation et conservation de poissons, crusta	-6,8%	4,7%	6,2%	6,7%	-8,5%
Fabrication de corps gras alimentaires	-3,1%	-3,3%	8,1%	30,1%	-6,8%
Riz décortiqué et farines	25,0%	5,6%	18,1%	14,0%	3,1%
Fabrication de produits alimentaires céréaliers	2,3%	4,5%	8,9%	9,7%	2,2%
Fabrication d'aliments pour animaux	4,2%	0,1%	11,2%	6,1%	4,0%
Fabrication de pain et pâtisseries	1,4%	5,7%	8,9%	14,9%	4,7%
Fabrication de produits alimentaires à base de céréa	2,3%	6,3%	6,8%	2,3%	-5,2%
Fabrication de produits alimentaires n.c.a	4,2%	4,6%	1,6%	-0,4%	1,5%
Conserves de fruits et légumes	3,3%	5,2%	5,1%	5,7%	10,5%
Fabrication de produits laitiers et glaces alimentaires	-10,8%	5,1%	2,8%	4,0%	3,2%
Fabrication de sucre, chocolaterie et confiserie	16,7%	0,9%	9,7%	-7,0%	5,8%
Fabrication d'autres produits alimentaires	9,7%	9,0%	-8,1%	-2,3%	-10,0%
Fabrication de boissons	5,4%	6,9%	4,4%	1,9%	2,6%
Produits à base de tabac	3,4%	-13,6%	-7,3%	-11,3%	-2,8%
Raffinage petrole, cokefaction,	5,2%	1,2%	-9,1%	-8,3%	-4,1%
Fabrication de produits chimiques	21,5%	4,4%	17,2%	3,8%	26,3%
Matériaux de construction	7,3%	6,4%	3,1%	-0,1%	-0,1%
Egrenage de coton et fabrication de textiles	3,6%	5,1%	5,9%	6,3%	14,9%
Egrenage du coton	-497,5%	-16,6%	-21,0%	-14,4%	-30,0%
Filature, tissage et ennoblissement textile	10,6%	10,4%	17,3%	12,8%	8,5%
Fabrication d'articles d'habillement	5,1%	2,3%	0,2%	2,5%	17,8%
Travail du cuir; fabrication d'article de voyage; chaussur	-8,3%	-5,5%	0,1%	3,4%	5,1%
Sciage et rabotage du bois	7,4%	-0,4%	-3,0%	-1,7%	1,5%
Papiers, cartons et articles en papier ou carton	3,6%	0,7%	6,5%	3,6%	10,0%
Produits pharmaceutiques	-13,3%	-30,4%	-23,9%	-5,2%	-1,7%
Savons, parfums et produits d'entretien	10,4%	12,7%	4,5%	13,1%	5,4%
Produits du caoutchouc et plastique	6,9%	11,1%	7,1%	8,3%	-18,1%
Produits métallurgiques de base et fonderie et fabricatio	13,0%	11,8%	26,1%	9,6%	-5,8%
Autres matériels de transport	6,1%	14,8%	3,6%	2,1%	-0,5%
Autres produits manufacturés	4,2%	13,8%	0,7%	2,4%	29,1%
ELECTRICITE ET GAZ	7,4%	6,6%	6,0%	8,8%	4,4%
EAU, ASSAINISSEMENT ET Traitement des déchets	3,0%	7,6%	3,3%	3,5%	3,2%
Construction	5,6%	15,9%	11,5%	6,9%	7,2%
Secteur Tertiaire	7,2%	5,9%	5,0%	5,0%	-1,0%
Commerce	6,1%	8,5%	6,9%	6,0%	0,3%
Transports	4,7%	7,6%	3,5%	6,7%	-1,5%
Services d'hébergement et restauration	3,7%	6,2%	0,3%	3,7%	-19,9%
Information et Communication	0,1%	8,3%	-0,8%	0,9%	-2,6%
Services des Télécommunications	-0,2%	7,3%	-5,3%	0,5%	-3,0%
AUTRES SERVICES D'INFORMATION ET DE COM	1,7%	12,6%	18,1%	2,2%	-1,3%
Services financiers et d'assurance	2,6%	10,8%	8,7%	8,2%	7,1%
Services immobiliers	7,1%	3,7%	4,4%	5,2%	4,2%
Services spécialisés, scientifiques et techniques	36,9%	2,2%	7,0%	4,2%	-2,9%
Services de soutien au bureau	12,5%	4,2%	8,3%	8,3%	-5,2%
Enseignement	1,1%	2,1%	4,2%	2,5%	-9,5%
Activites de sante et action sociale	4,5%	2,4%	7,9%	4,9%	1,7%
Activites à caractere collectif ou personnel	15,9%	7,5%	5,1%	9,5%	-25,3%
Services domestique	9,4%	3,7%	3,6%	4,2%	3,6%
Autres services	3,4%	3,4%	3,3%	4,4%	3,7%
Services d'Administration publique	10,7%	5,0%	7,8%	6,5%	12,1%
Taxes sur biens et services	8,1%	10,9%	6,9%	7,9%	-0,1%
PRODUIT INTERIEUR BRUT (aux prix du marché)	6,4%	7,4%	6,4%	5,3%	1,1%
PRODUIT INTERIEUR BRUT (aux coûts des facteurs)	6,2%	7,0%	6,3%	5,0%	1,3%
PRODUIT INTERIEUR BRUT non agricole (aux prix du	6,6%	6,6%	6,0%	5,8%	1,0%
Production de biens et services	5,8%	8,4%	6,4%	5,0%	1,0%
Importations de biens et services	6,7%	16,7%	7,6%	2,7%	-23,7%
Taxes nettes sur les produits	8,1%	10,9%	6,9%	7,9%	-0,1%
TOTAL DES RESSOURCES	6,1%	10,0%	6,6%	4,7%	-3,7%
Consommations intermédiaires	5,4%	10,1%	6,4%	5,1%	0,6%
Consommation finale	5,1%	4,7%	4,2%	5,5%	-0,8%
publique	4,3%	4,0%	3,8%	10,6%	7,4%
privée	5,3%	4,9%	4,3%	4,5%	-2,5%
Formation brute de capital fixe	15,3%	15,4%	8,4%	5,1%	-1,3%
publique	18,2%	7,4%	-3,1%	3,0%	10,6%
privée	14,2%	18,5%	12,4%	5,7%	-4,7%
Aquisition objets de valeur	2,3%	7,0%	2,3%	4,3%	4,9%
Exportations de biens et services	4,1%	8,2%	9,6%	6,2%	1,3%
TOTAL DES EMPLOIS	6,1%	10,0%	6,6%	4,7%	-3,7%

Source : DPEE

Tableau 2 : PIB nominal

En milliards de FCFA aux prix courant	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur Primaire	1 626,4	1 826,6	1 937,8	2 043,4	2 211,8
Agriculture et activités annexes	960,9	1 123,1	1 217,0	1 252,7	1 340,1
Élevage et chasse	453,4	463,5	459,8	507,7	550,7
Sylviculture, exploitation forestière,	51,0	53,9	53,3	56,5	58,7
Pêche et pisciculture	161,2	186,1	207,7	226,6	262,2
Secteur Secondaire	2 634,0	2 838,0	3 120,8	3 368,1	3 459,9
Activités extractives	261,3	317,9	407,5	459,9	347,1
<i>Dont production de Pétrole et de Gaz</i>					
Fabrication de produits agro-alimentaires	428,7	449,7	479,8	554,9	564,7
Abattage, transformation et conservation des viandes	106,8	114,9	130,9	141,5	153,6
Transformation et conservation de poissons, crustacés	117,2	126,7	119,0	126,4	117,8
Fabrication de corps gras alimentaires	76,7	71,0	79,3	100,0	95,5
Riz décortiqué et farines	128,0	137,2	150,6	187,0	197,8
Fabrication de produits alimentaires céréaliers	152,4	154,2	157,7	175,5	179,9
Fabrication d'aliments pour animaux	32,8	33,1	26,3	28,4	30,7
Fabrication de pain et pâtisseries	84,7	84,7	91,3	106,1	111,2
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales	34,9	36,3	40,1	41,0	38,1
Fabrication de produits alimentaires n.c.a	353,3	357,1	364,8	361,8	372,7
Conserves de fruits et légumes	40,9	41,5	44,9	47,5	53,5
Fabrication de produits laitiers et glaces alimentaires	61,5	63,3	62,5	64,0	66,0
Fabrication de sucre, chocolaterie et confiserie	64,2	60,4	68,1	63,5	68,0
Fabrication d'autres produits alimentaires	74,8	78,2	76,0	74,2	68,2
Fabrication de boissons	89,4	94,3	95,9	99,0	103,6
Produits à base de tabac	22,6	19,4	17,3	13,6	13,3
Raffinage pétrole, cokéfaction,	63,0	64,8	39,6	34,1	33,1
Fabrication de produits chimiques	49,8	30,5	67,5	71,3	91,8
Matériaux de construction	87,4	91,0	92,8	95,2	99,3
Egrenage de coton et fabrication de textiles	241,4	257,0	268,1	280,0	324,3
Egrenage du coton	3,2	3,4	3,3	3,2	2,5
Filature, tissage et ennoblissement textile	68,1	75,9	86,8	96,6	107,4
Fabrication d'articles d'habillement	170,1	177,8	178,0	180,3	214,5
Travail du cuir; fabrication d'article de voyage; chaussures	11,3	15,2	15,5	15,8	16,8
Sciage et rabotage du bois	53,7	54,9	54,4	54,5	56,4
Papiers, cartons et articles en papier ou carton	32,5	33,0	35,4	36,7	40,7
Produits pharmaceutiques	13,1	9,9	8,0	7,6	7,4
Savons, parfums et produits d'entretien	39,2	40,2	43,3	49,4	52,2
Produits du caoutchouc et plastique	63,3	65,1	67,9	77,7	64,2
Produits métallurgiques de base et fonderie et fabrication	77,7	91,2	116,1	125,1	119,6
Autres matériels de transport	37,8	42,9	43,2	45,1	45,8
Autres produits manufacturés	147,3	170,3	175,9	178,6	232,9
ELECTRICITE ET GAZ	114,6	148,4	187,1	205,4	217,8
EAU, ASSAINISSEMENT ET Traitement des déchets	100,8	110,0	112,8	116,8	121,8
Construction	305,5	334,8	383,5	422,9	471,4
Secteur Tertiaire	5 279,4	5 724,8	6 004,0	6 345,9	6 420,5
Commerce	1 391,5	1 577,3	1 701,8	1 822,6	1 923,2
Transports	447,3	478,0	484,4	516,5	512,3
Services d'hébergement et restauration	143,2	161,5	160,3	168,4	136,2
Information et Communication	537,0	573,6	525,9	531,9	520,6
Services des Télécommunications	436,4	460,9	392,2	396,9	384,0
AUTRES SERVICES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	100,6	112,7	133,6	135,0	136,6
Services financiers et d'assurance	256,9	289,6	313,3	335,3	363,8
Services immobiliers	901,4	929,4	969,6	1 030,0	1 086,6
Services spécialisés, scientifiques et techniques	480,4	552,7	589,7	618,5	606,4
Services de soutien au bureau	196,1	204,7	223,1	240,2	232,7
Enseignement	529,5	537,6	580,4	599,3	550,7
Activités de santé et action sociale	163,0	171,7	188,1	199,9	208,6
Activités à caractère collectif ou personnel	44,3	50,1	57,4	64,2	49,0
Services domestique	63,0	66,8	70,6	72,9	76,6
Autres services	125,9	131,9	139,4	146,1	153,8
Services d'Administration publique	584,4	635,8	708,2	760,9	881,9
Taxes sur biens et services	1 159,2	1 166,7	1 135,6	1 296,3	1 332,8
PRODUIT INTERIEUR BRUT (aux prix du marché)	11 283,4	12 191,8	12 906,4	13 814,7	14 306,9
PRODUIT INTERIEUR BRUT (aux coûts des facteurs)	10 124,2	11 025,1	11 770,8	12 518,3	12 974,1
PRODUIT INTERIEUR BRUT non agricole (aux prix du marché)	10 322,5	11 068,7	11 689,3	12 562,0	12 966,8
Production de biens et services	17 716,8	19 467,2	20 857,7	22 105,4	22 661,9
Importations de biens et services	3 672,4	4 361,6	4 840,0	5 175,4	4 222,6
Taxes nettes sur les produits	1 159,2	1 166,7	1 135,6	1 296,3	1 332,8
TOTAL DES RESSOURCES	22 548,5	24 995,5	26 833,3	28 577,1	28 217,3
Consommations intermédiaires	7 592,6	8 442,1	9 087,0	9 587,0	9 687,8
Consommation finale	9 661,4	10 244,7	10 694,8	11 386,0	11 637,3
publique	1 583,2	1 662,2	1 774,3	1 973,4	2 159,2
privée	8 078,2	8 582,5	8 920,5	9 412,7	9 478,2
Formation brute de capital fixe	2 699,9	3 148,6	3 361,0	3 596,3	3 864,7
publique	786,4	829,9	807,5	835,1	978,2
privée	1 913,5	2 318,7	2 553,5	2 761,2	2 886,6
Variation de stocks	139,5	462,2	695,9	805,5	- 289,6
Aquisition objets de valeur	22,2	24,2	24,4	25,6	27,2
Exportations de biens et services	2 432,8	2 673,7	2 970,4	3 176,5	3 289,9
TOTAL DES EMPLOIS	22 548,5	24 995,5	26 833,3	28 577,1	28 217,3

Source : DPEE

Tableau 3 : Evolution du déflateur base 100=2014

EVOLUTION DEFLATEUR DU PIB BASE 100 EN 2014	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur Primaire	2,8%	0,8%	-1,7%	2,5%	3,9%
Agriculture et activités annexes	-0,2%	0,4%	-1,4%	2,7%	4,3%
Evage et chasse	5,1%	-1,3%	-3,4%	2,9%	3,9%
Sylviculture, exploitation forestiere,	1,6%	3,0%	-1,3%	2,4%	1,2%
Pêche et pisciculture	16,2%	11,2%	0,5%	-2,6%	-0,3%
Secteur Secondaire	2,6%	0,6%	2,3%	2,0%	1,1%
Activités extractives	10,7%	8,1%	8,0%	8,3%	3,3%
<i>Dont production de Pétrole et de Gaz</i>					
Fabrication de produits agro-alimentaires	1,5%	3,2%	-2,2%	2,1%	3,5%
Abattage, transformation et conservation des viand	-7,0%	9,3%	9,3%	0,9%	2,9%
Transformation et conservation de poissons, crusta	-5,1%	3,3%	-11,5%	-0,4%	1,9%
Fabrication de corps gras alimentaires	-5,7%	-4,3%	3,3%	-3,0%	2,5%
Riz décortiqué et farines	24,6%	1,4%	-7,0%	8,9%	2,6%
Fabrication de produits alimentaires céréaliers	10,5%	-3,2%	-6,1%	1,4%	0,3%
Fabrication d'aliments pour animaux	5,4%	0,8%	-28,6%	1,7%	4,0%
Fabrication de pain et pâtisseries	17,5%	-5,4%	-1,0%	1,2%	0,1%
Fabrication de produits alimentaires à base de céréa	0,6%	-2,1%	3,2%	0,0%	-2,1%
Fabrication de produits alimentaires n.c.a	-0,3%	-3,4%	0,5%	-0,4%	1,5%
Conserves de fruits et légumes	-6,3%	-3,6%	3,0%	0,0%	2,0%
Fabrication de produits laitiers et glaces alimentaires	-1,2%	-2,0%	-4,0%	-1,5%	-0,1%
Fabrication de sucre, chocolaterie et confiserie	2,6%	-6,7%	2,8%	0,3%	1,2%
Fabrication d'autres produits alimentaires	-1,8%	-4,0%	5,7%	0,0%	2,0%
Fabrication de boissons	2,8%	-1,4%	-2,6%	1,3%	2,0%
Produits à base de tabac	-2,1%	-0,6%	-3,7%	-11,5%	1,0%
Raffinage petrole, cokefaction,	-30,0%	1,5%	-32,8%	-6,0%	1,0%
Fabrication de produits chimiques	-37,0%	-41,3%	89,2%	1,7%	1,9%
Matériaux de construction	-0,7%	-2,2%	-1,0%	2,6%	4,4%
Egrenage de coton et fabrication de textiles	2,8%	1,3%	-1,5%	-1,7%	0,8%
Egrenage du coton	-831,9%	26,9%	21,6%	13,7%	12,5%
Filature, tissage et ennoblissement textile	-4,4%	1,0%	-2,4%	-1,4%	2,5%
Fabrication d'articles d'habillement	-0,3%	2,2%	-0,1%	-1,2%	1,0%
Travail du cuir; fabrication d'article de voyage; chaussur	-1,2%	42,2%	2,1%	-1,4%	1,0%
Sciage et rabotage du bois	-7,1%	2,7%	2,0%	2,0%	2,0%
Papiers, cartons et articles en papier ou carton	-0,8%	0,9%	0,7%	0,0%	1,0%
Produits pharmaceutiques	8,6%	8,6%	6,0%	0,0%	0,0%
Savons, parfums et produits d'entretien	3,1%	-9,0%	3,0%	0,7%	0,3%
Produits du caoutchouc et plastique	-4,7%	-7,4%	-2,6%	5,6%	1,0%
Produits métallurgiques de base et fonderie et fabricatio	-13,7%	5,0%	1,0%	-1,7%	1,5%
Autres matériels de transport	-3,5%	-1,0%	-2,8%	2,2%	2,0%
Autres produits manufacturés	0,3%	1,6%	2,6%	-0,9%	1,0%
ELECTRICITE ET GAZ	38,5%	21,4%	19,0%	0,9%	1,6%
EAU, ASSAINISSEMENT ET Traitement des déchets	3,8%	1,5%	-0,7%	0,0%	1,0%
Construction	23,2%	-5,5%	2,8%	3,1%	4,0%
Secteur Tertiaire	1,0%	2,4%	-0,1%	0,7%	2,2%
Commerce	-3,7%	4,5%	1,0%	1,0%	5,2%
Transports	11,5%	-0,7%	-2,1%	-0,1%	0,7%
Services d'hébergement et restauration	0,9%	6,2%	-1,0%	1,3%	0,9%
Information et Communication	2,8%	-1,3%	-7,6%	0,3%	0,5%
Services des Télécommunications	3,3%	-1,6%	-10,1%	0,7%	-0,2%
AUTRES SERVICES D'INFORMATION ET DE COM	1,0%	-0,5%	0,3%	-1,1%	2,5%
Services financiers et d'assurance	1,7%	1,8%	-0,4%	-1,1%	1,3%
Services immobiliers	0,3%	-0,5%	-0,1%	1,0%	1,2%
Services spécialisés, scientifiques et techniques	0,0%	12,6%	-0,2%	0,6%	1,0%
Services de soutien au bureau	-1,3%	0,2%	0,6%	-0,6%	2,2%
Services d'administration publique	-0,7%	3,6%	3,3%	0,9%	3,4%
Enseignement	5,9%	-0,6%	3,6%	0,8%	1,5%
Activités de sante et action sociale	3,9%	2,8%	1,5%	1,3%	2,6%
Activités à caractere collectif ou personnel	5,4%	5,1%	9,2%	2,1%	2,2%
Services domestique	4,6%	2,2%	2,1%	-1,0%	1,5%
Autres services	0,6%	1,4%	2,3%	0,4%	1,5%
Services d'Administration publique	-0,7%	3,6%	3,3%	0,9%	3,4%
Taxes sur biens et services	-4,5%	-9,3%	-9,0%	5,7%	2,9%
PRODUIT INTERIEUR BRUT (aux prix du marché)	0,9%	0,6%	-0,5%	1,7%	2,4%
PRODUIT INTERIEUR BRUT non agricole (aux prix du	1,1%	0,6%	-0,4%	1,6%	2,2%
Production de biens et services	-0,6%	1,4%	0,7%	0,8%	1,4%
Importations de biens et services	-7,6%	1,8%	3,1%	4,1%	7,0%
Taxes nettes sur les produits	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL DES RESSOURCES	-2,0%	0,8%	0,7%	1,7%	2,5%
Consommations intermédiaires	-3,5%	1,0%	1,1%	0,4%	0,4%
Consommation finale	0,6%	1,2%	0,1%	0,9%	3,0%
publique	1,0%	0,9%	2,9%	0,6%	1,9%
privée	0,5%	1,3%	-0,4%	1,0%	3,2%
Formation brute de capital fixe	-3,2%	1,0%	-1,6%	1,8%	8,8%
publique	1,3%	-1,7%	0,4%	0,4%	5,9%
privée	-4,9%	2,2%	-2,1%	2,3%	9,7%
Aquisition objets de valeur	0,9%	2,0%	-1,8%	1,0%	1,0%
Exportations de biens et services	-2,0%	1,6%	1,4%	0,7%	2,2%
TOTAL DES EMPLOIS	-2,0%	0,8%	0,7%	1,7%	2,5%

Source : DPEE

Tableau 4 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)

	2016	2017	2018	2019	2020 Révisé
(en milliards FCFA)					
Compte Administration centrale					
Recettes	2 334,6	2 377	2 425,45	2 789,07	3 008,4
Recettes fiscales	1 788,6	1 845	1 990,4	2 410,0	2 352,8
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	512,9	544	603,3	710,6	682,8
Impôts sur les salaires et main d'œuvre	17,3	14	5,3	9,0	0,0
Impôts patrimoine	29,6	34	39,3	40,0	35,4
Impôts sur les biens et services (y compris FSIPP)	959,8	955	1 016,2	1 247,2	1 287,2
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	234,5	266	290,3	365,5	308,3
Autres recettes fiscales	34,4	32	36,0	37,7	39,0
Recettes fiscales issues de l'exploitat° Pétrole					
Recettes Exceptionnelles					31,8
FSE					0,0
Cotisations sociales	0,0	-	0,0	0,0	
Dons	244,4	264	256,4	224,6	500,6
Budgetaire	38,0	49	19,5	16,70	240,1
En capital	206,4	215	236,9	207,87	260,5
Autres recettes	301,7	267	178,6	154,49	123,2
dont recettes non fiscales	106,1	97	147,0	154,49	123,2
Depenses	2 704,0	2 739	2 903,0	3 326,56	3 881,1
Charges	2 170,6	2 214	2 315,4	2 686,21	3 097,9
Remuneration des salaires	572,3	600	682,0	733,27	817,7
Utilisations de bien et services	321,6	326	305,5	281,11	313,7
Consommation de capital fixe		-	0,0		
Interets	187,7	234	263,2	271,18	306,9
Exterieur	139,9	178	210,3	232,89	257,3
Interieur	47,8	56	52,8	38,29	49,6
Subventions	52,3	43	130,2	212,09	97,0
Dons (courants et en capital)	811,0	725	649,8	969,16	1 395,6
Dons courants	284,2	190	207,1	448,91	750,7
dont Transferts complem SANTE					78,7
dont Achats de vivres					69,0
Apurement dette intérieure					200,0
Autres transferts courants					212,6
dont SENELEC (compense)					
Dons en capital	526,9	535	442,7	520,26	644,9
Prestations d'assistance sociales	6,2	7	7,1	15,39	31,3
Autres charges	219,6	280	277,6	204,00	135,8
Autres charges courantes	188,7	263	275,6	204,00	135,8
Autres charges en capital	31,0	18	2,0	0,00	
Solde brut de gestion (1-2+23+NOBz)	164,0	162	110,1	102,86	-89,5
<i>Solde net de gestion (1-2+NOBz) c/</i>					
TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS:					
Acquisition nette actifs non financiers	533,3	525	587,7	640,35	783,2
Actifs fixes	533,2	525	587,6	639,98	783,2
Investissement financé/ress. internes et exécuté par l'Etat	96,7	68	69,9	40,21	96,6
Investissement financé/ressources externes et exécuté en projet	436,5	457	517,7	599,77	686,6
Variation de stocks	0,1		0,1	0,35	
Objets de valeur			0,1	0,02	
Actifs non produits				0,00	
Capacite/besoin financement (excedent/deficit)	-369,3	-362,2	-477,6	-537,49	-872,7

Source : DPEE/DGCPT

Tableau 5 : TOFE (Suite)

Fonancement/ Suite Tofe	2016	2017	2018 Réal.	2019 Réal.	2020 Révisé
TRANSACT° SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (/ FINANCEMENT)	-369,3	-362,2	-477,6	-537,49	-872,7
Acquisition nette actifs financiers	185,4	197,3	458,7	271,86	-22,5
Interieur	175,3	197,3	458,7	271,86	-22,5
Numéraire et dépôts	95,6	27,2	307,8	94,92	-92,5
<i>dont surplus de financement reporté de 2019 à 2020</i>					-92,5
Titres de créance	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0
Crédits	38,7	166,9	123,6	168,54	0,0
dont rétrocession nette des remboursements	34,2	101,0	94,5	162,54	
dont couvertures de chèques de la Poste non remboursés		59,9	13,4	0,00	0,0
Actions et parts de fonds d'investissement	4,9	4,3	0,0	0,00	0,0
Systèmes d'assurances, de pensions et de garanties standard	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0
Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0
Autres comptes à recevoir	36,1	-1,2	27,3	8,39	70,0
<i>dont couvertures chèques postes n. remb.</i>	<i>38,7</i>				
<i>Operations Tresorerie (constitution garantie et depots)</i>					70,0
Exterieur	10,1	0,0	0,0	0,00	0,0
Or monétaire et DTS	0,0	0,0		0,00	
Accumulation nette de passifs	557,4	561,7	936,0	810,69	850,1
Interieur	293,9	-270,2	-157,6	-8,00	385,7
Titres de créances (publics) (net)	360,0	-120,1	-240,0	12,90	292,0
<i>Bons du trésor en compte de depot</i>	<i>-2,0</i>	<i>-10,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,00</i>	<i>0,0</i>
<i>Bons du trésor en adjudication</i>	<i>-14,7</i>	<i>-16,6</i>	<i>-100,2</i>	<i>-35,90</i>	<i>115,7</i>
<i>Emprunts obligataire par APE</i>	<i>-14,4</i>	<i>-25,2</i>	<i>-12,0</i>	<i>-25,21</i>	<i>131,8</i>
<i>Emprunts obligataire en adjudication</i>	<i>210,8</i>	<i>-54,4</i>	<i>-108,3</i>	<i>89,04</i>	<i>44,6</i>
<i>Emprunts Sukkuk</i>	<i>180,3</i>	<i>-13,9</i>	<i>-19,5</i>	<i>-15,02</i>	
<i>Autres</i>	<i>0,0</i>				
Crédits	-37,7	-49,8	-36,0	-61,28	234,7
<i>Depot koweïtien</i>	<i>-6,0</i>	<i>-6,0</i>	<i>-3,2</i>	<i>0,00</i>	<i>0,0</i>
<i>FMI et DTS</i>	<i>-32,4</i>	<i>-31,7</i>	<i>-19,0</i>	<i>-18,14</i>	<i>262,4</i>
<i>Autres emprunts Bancaires (dont BIS, Sukkuk, etc)</i>	<i>0,7</i>	<i>-12,1</i>	<i>-13,9</i>	<i>-43,14</i>	<i>-27,7</i>
<i>dont Banque atlantique</i>			<i>-3,2</i>		
<i>Emprunts Bancaires (pour SENELEC)</i>					
<i>Sukkuk</i>			<i>0,0</i>		<i>-15,0</i>
<i>Ressources Afriximbank</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,00</i>	
Autres comptes à payer	-28,4	-100,3	118,5	40,37	-141,0
<i>dont fonds en route</i>	<i>25,9</i>	<i>8,1</i>	<i>19,8</i>	<i>6,34</i>	
<i>dont Reglements sur les dépenses ordnancées en n-1</i>	<i>-34,9</i>	<i>-25,6</i>	<i>-8,1</i>	<i>-21,34</i>	<i>0,0</i>
<i>dont comptes de dépôt</i>			<i>104,6</i>	<i>22,69</i>	<i>-121,0</i>
<i>dont Reglements correspondants du Trésor (yc collectivités)</i>	<i>1,5</i>	<i>-77,8</i>			<i>-20,0</i>
<i>dont financements autres</i>					
<i>dont Fonds national de retraites FNR</i>	<i>-20,9</i>	<i>-10,1</i>	<i>0,9</i>	<i>23,71</i>	<i>0,0</i>
<i>dont Autres</i>		<i>5,2</i>	<i>0,0</i>		
Exterieurs	263,5	831,9	1093,5	818,69	464,4
Numéraire et dépôts	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0
Titres de créances	-44,5	516,9	842,2	65,16	109,7
<i>Bons du trésor par adjudication</i>	<i>-36,4</i>	<i>-16,0</i>	<i>-64,3</i>	<i>-1,50</i>	<i>2,1</i>
<i>Obligation du Trésor par adjudication</i>	<i>14,5</i>	<i>-49,1</i>	<i>-133,6</i>	<i>112,35</i>	<i>29,8</i>
<i>Obligation du Trésor par APE</i>	<i>-11,6</i>	<i>-23,7</i>	<i>-31,4</i>	<i>-35,71</i>	<i>87,8</i>
<i>Emprunts non concessionnels</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,00</i>	<i>0,0</i>
<i>Euro-obligations emissions</i>		<i>641,2</i>	<i>1077,0</i>		<i>0,0</i>
<i>Sukkuk</i>	<i>-11,1</i>	<i>-11,1</i>	<i>-5,5</i>	<i>-9,98</i>	<i>-10,0</i>
<i>Autres</i>		<i>-24,5</i>	<i>0,0</i>		
Crédits	308,05	315,0	251,4	753,53	354,7
<i>dont Tirages sur prêts programme</i>	<i>29,3</i>	<i>79,8</i>	<i>4,9</i>	<i>257,03</i>	<i>373,7</i>
<i>dont Prets-projets</i>	<i>230,1</i>	<i>241,5</i>	<i>280,7</i>	<i>394,96</i>	<i>426,0</i>
<i>dont Rétrocessions</i>	<i>34,2</i>	<i>103,5</i>	<i>96,2</i>	<i>162,54</i>	
<i>dont autres emprunts (BA,)</i>	<i>-16,4</i>	<i>-17,5</i>	<i>-9,6</i>	<i>347,04</i>	<i>-18,5</i>
<i>dont bilatéraux et multilatéraux et commerciaux</i>	<i>-67,8</i>	<i>-92,2</i>	<i>-121,0</i>	<i>-404,97</i>	<i>-242,9</i>
<i>dont remboursement Eurobond</i>			<i>0,0</i>	<i>0,00</i>	<i>-17,7</i>
<i>dont rachats Eurobond</i>			<i>0,0</i>		
<i>dont crédit-Suisse et Afriximbank</i>	<i>98,6</i>		<i>0,0</i>		<i>-41,0</i>
<i>Autres crédit (SCBank CITI pour 2020)</i>			<i>0,0</i>		<i>-125,0</i>
<i>dont Autres crédits nets</i>	<i>0,0</i>		<i>0,0</i>		
<i>Autres comptes à payer</i>	<i>0,0</i>		<i>0,0</i>		
<i>Erreurs et omissions</i>	<i>2,7</i>	<i>2,2</i>	<i>-0,3</i>	<i>1,35</i>	<i>0,0</i>

Source : DPEE/DGCPT

Tableau 6 : Balance des paiements

en milliards de FCFA	2018	2019	2020
		est	prev
Compte des transactions courantes (1+2+3)	-1 230,1	-1 087,5	-1 254,0
1- Biens et services	-2 040,0	-1 937,2	-1 950,0
Balance des biens	-1 886,3	-1 728,8	-1 655,0
Exportations de biens FOB dont :	2 147,4	2 495,1	2 223,0
Importations de biens FOB	-4 033,7	-4 223,9	-3 878,0
Balance des services	-153,7	-208,4	-295,0
Crédit	789,3	818,2	588,0
Débit	-943,0	-1 026,5	-883,0
2- Revenu primaire	-333,6	-289,4	-362,0
Dont intérêts sur la dette publique	-210,3	-232,9	-268,0
3- Revenu secondaire	1 143,5	1 139,0	1 059,0
- Administrations publiques	34,7	-9,7	215,0
Dont aides budgétaires	39,0	19,5	241,0
- Autres secteurs	1 108,8	1 148,7	843,0
Compte de capital	244,8	221,8	271,0
Solde comptes courant et de capital	-985,3	-865,7	-984,0
Compte financier (4+5+6+7)	-1 507,6	-1 014,0	-983,0
4- Investissement direct	-441,6	-584,0	-502,0
5- Investissements de portefeuille	-858,9	-72,1	-14,0
6- Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
7- Autres investissements	-207,1	-358,0	-467,0
- Administrations publiques	-251,4	-756,6	-334,0
- Autres secteurs	44,3	398,6	-133,0
Solde global	527,0	146,4	-1,0
Erreurs et omissions	4,7	-1,9	0,0
Variation des avoirs extérieurs nets	-527,0	-146,4	-89,0
Balance courante/PIB (%) (PIB-2014)	-9,5	-7,9	-8,8
P.I.B. ref 2014	12 906,4	13 814,7	14 306,9

Source : BCEAO/DPEE

Tableau 7 : Situation des institutions de dépôts (SID)

Poste (Encours en milliards de FCFA)	2018	2019-est.	2020-prév.
Monnaie au sens large et ses composantes			
Circulation fiduciaire	1187	1299,3	1554
Billets et monnaies mis en circulation	1300,3	1433,2	1430,35
Encaisses des banques (à déduire)	110,2	130,9	120,55
Encaisses des Trésors (à déduire)	3,1	3,1	3,1
Dépôts transférables	2425,6	2674,2	2899,3
BCEAO	0,5	0,4	0,4
Banques	2417,1	2665,9	2891
CCP et CNE	7,9	7,9	7,9
M1	3612,6	3973,5	4453,3
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	1647,1	1718,5	1722,4
BCEAO	0,4	0,4	0,4
Banques	1646,7	1718,1	1722
Masse monétaire (M2)	5259,7	5692	6175,7
Contreparties de la masse monétaire			
Actifs extérieurs nets	1823,8	1972,5	2061,5
BCEAO	1171,1	1471	1560,0
Banques	652,7	501,5	501,5
Créances intérieures	4742,8	5153,6	5612
Créances nettes sur l'Administration Centrale	467,8	556,9	988
BCEAO	-176,6	-194	164
Banques	644,3	750,9	824
Créances sur l'économie	4275	4596,7	4624
BCEAO	5	4,9	5
Banques	4270,1	4591,8	4619
Passifs à caractère non monétaire (2)	1050,7	1197,3	1251,3
Autres postes nets (3)	256,2	236,8	246,5
Total des contreparties de M2 (4)	5259,7	5692	6175,7

Source : BCEAO/DPEE